

TUM
FRAN
F6344
2012



Universidad Metropolitana de Ciencias de l'Education
Faculté d'Histoire, Géographie et lettres
Département de Français

“ Français sur Objectif Universitaire ; un outil pour la formation supérieure.”

Projet de formation linguistique universitaire pour les étudiants de
l'U.M.C.E.



Etudiante: Valeria Flores-Olea
Professeures: Patricia Rojas
Anne Vangor

Santiago; décembre 2012

Résumé

La mobilité des étudiants est devenue une réalité pour notre pays, néanmoins des chiffres inquiétants nous indiquent qu'à cause des écarts culturels, méthodologiques et linguistiques, la réussite des étudiants étrangers dans des universités francophones est faible. Afin de diminuer le taux d'échec entre les étudiants étrangers, quelques universités francophones ont mis en place des dispositifs didactiques ou des cours de langues basé sur la langue universitaire. C'est ainsi que le Français sur Objectif Universitaire (F.O.U), émerge comme une nouvelle approche pour mieux préparer les étudiants au français que l'on utilise à l'université.

Nous avons présenté quelques aspects théoriques concernant le F.O.U en soulignant ce qui l'éloigne du F.O.S. (Français sur Objectif Spécifique). Les compétences qu'un cours de F.O.U cherche à développer se centrent sur l'aspect linguistique mais aussi sur les aspects méthodologiques, culturels et institutionnels. Puis nous avons examiné les différents genres universitaires auxquels le professeur doit sensibiliser et entraîner ses étudiants.

Ensuite, nous avons voulu démontrer qu'un cours de ce genre aurait un public à l'U.M.C.E. pour finalement proposer un programme adapté à ce public à partir duquel nous avons développé quelques fiches pédagogiques pour illustrer quelques activités pour un cours de ce type.

Table de matières

Introduction.....	4
Antécédents.....	6
Cadre théorique.....	10
1.- Le cours magistral.....	15
2.- Un intermédiaire : la prise de notes.....	18
3.- Les écrits universitaires.....	19
Méthodologie.....	22
La demande de l'U.M.C.E.....	22
Elaboration didactique d'un cours de F.O.U.	32
1.- Exemple d'un cours de F.O.U.....	32
2.- Modifications du programme pour le contexte de l'U.M.C.E.	35
3.- Elaboration d'un programme d'enseignement/apprentissage de F.O.U. à l'U.M.C.E.	38
Proposition didactique	49
Fiches pédagogiques.....	51
Développement de séances et ressources pédagogiques.....	72
Conclusion	96
Bibliographie	97
Sitographie.....	100
Annexes:	101

Introduction

Actuellement, l'Université Metropolitaine des Sciences de l'Éducation (U.M.C.E.) est la seule université chilienne qui résiste aux changements politiques de notre pays en continuant à former des professeurs de français. Conservant cette tradition, l'U.M.C.E. prépare chaque année des professeurs de français et promeut ainsi l'enseignement et l'apprentissage de cette langue et des cultures qui y sont attachées dans notre pays.

Le français ouvre de nombreuses portes aux étudiants. Sans aller plus loin, la connaissance de cette langue peut permettre à ceux qui le désirent de partir étudier ou continuer des études supérieures dans un pays francophone.

Cependant, il est important de savoir qu'il y a une différence entre connaître une langue et pouvoir l'utiliser en milieu universitaire. De plus, faire un échange universitaire suppose de s'adapter à un environnement différent, ce qui est un processus parfois long et compliqué. Aspasia Nanaki explique que :

« Plusieurs obstacles se mêlent dans un individu au moment d'étudier dans une université étrangère. Puisque les étudiants se sentent en insécurité non seulement avec la langue (discours universitaires, compétences linguistiques et savoir-faire académique, Parpette & Mangiante 2010), mais aussi avec la société d'accueil (questions socioculturelles et anthropologiques) (...)»¹

Bref, les difficultés se retrouvent à de nombreux niveaux : langagiers, culturels, institutionnels et même méthodologiques.

Les universités francophones ont d'ailleurs pu le constater puisque le taux de réussite des étudiants étrangers est plus faible que celui des natifs. Les difficultés pour prendre des notes, suivre des cours magistraux, passer des examens oraux, sont des exemples de problèmes habituellement rencontrés chez ces étudiants. Voilà pourquoi quelques

¹NANAKI Aspasia «Quels parcours de formation 'Français sur Objectifs Universitaires – dynamiques interculturelles pour les étudiants en mobilité ?» dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, actes du Colloque Forum Héraclès et Université de Perpignan Via Domitia 10, 11 et 12 juin 2010, que nous avons consulté à l'adress suivante <http://www.cuefp.com/userfiles/FOU%20-%20Actes%20colloque-1.pdf> p. 217

universités étrangères² ont mis en place des cours de F.O.U. ou Français sur Objectif Universitaire, qui ont pour fonction de faciliter l'intégration et la réussite des étudiants non francophones à l'université.

C'est de cette nouvelle discipline dont il sera question dans ce mémoire. Nous nous proposons en premier lieu de dresser une synthèse théorique de cette nouvelle discipline puis de concevoir un modèle pédagogique de F.O.U adapté aux étudiants de l'U.M.C.E..

Nous sommes persuadés que le F.O.U répondra à des besoins à l'université et qu'il constitue une voie novatrice pour l'apprentissage des langues.

²BOUCLET Yann, «Français sur Objectifs Universitaires, Français pour Usages Universitaires ou Français à Visée Universitaire ?» dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, op.cit., p.109.

Antécédents

Le phénomène de la mobilité a commencé à construire des réseaux d'échanges culturels entre différents pays. Aujourd'hui, les gouvernements de nombreux pays encouragent la mobilité des étudiants puisque poursuivre une formation à l'étranger peut avoir beaucoup de bénéfices. D'une part, les coûts d'éducation peuvent être moins élevés et, d'autre part, les universités peuvent parfois offrir un enseignement de meilleure qualité, sans oublier la richesse culturelle retirée par les étudiants qui vont à la rencontre d'un autre pays et d'une autre culture.

En souhaitant stimuler cette mobilité, le gouvernement du Chili a créé les Becas Chile, dont la finalité est :

« d'intégrer notre pays dans la société de la connaissance pour donner ainsi une impulsion au développement économique, social et culturel du pays. Ces bourses apparaissent comme la réponse à la nécessité urgente de compter sur plus d'académiques et professionnels d'excellence, qui ne soient pas seulement productifs, mais qui soient aussi plus créatifs et innovateurs»³.

Cependant, les tests pour l'obtention de ces bourses sont difficiles. Ils demandent beaucoup de temps et d'argent. En effet, si l'étudiant souhaite obtenir une bourse pour partir dans une université dont la langue n'est pas l'espagnol, il doit certifier son niveau dans la langue de l'université choisie. Pour ce faire, il devra passer un examen qui peut mettre longtemps à être fixé puisqu'il faut établir la date de passation de l'épreuve avec le reste des postulants. De plus, même si le postulant obtient la bourse, il se peut que celle-ci ne couvre pas les frais de l'épreuve de langue, dont le coût s'élève à plus ou moins cinquante mille pesos chiliens.

C'est une des raisons pour laquelle la plupart des étudiants préfère poursuivre des études dans des pays hispanophones, comme le montrent les statistiques des Becas Chile⁴.

Cependant il existe également un nombre non-négligeable de bourses pour partir étudier dans des pays francophones. En effet, parmi les 6.000⁵ étudiants chiliens qui

³ Site internet de Becas Chile, www.becaschile.cl, « misión », consulté le 10 juin 2012 (Traduction personnelle)

⁴ Site internet de Becas Chile, www.becaschile.cl/http://www.becaschile.cl/index2.php?id_seccion=4003&id_portal=60&id_contenido=17970, « estadísticas », consulté le 10 juin 2012.

voyagent à l'étranger pour suivre des études supérieures, 1.000 étudiants ont l'opportunité d'étudier en France en utilisant une bourse de l'état⁶.

La langue française ouvre donc l'accès à de nombreuses universités en France où se trouvent les prestigieuses universités ou écoles de commerces et d'ingénieries, classées parmi les établissements d'enseignements supérieurs les plus prestigieux dans le monde⁷, ou dans d'autres pays francophones, comme le Canada (Québec), la Suisse ou la Belgique, entre autres.

La France est d'ailleurs l'une des destinations les plus prisées par les étudiants puisqu'elle accueillait à elle seule en 2007 plus de 260.000 étudiants étrangers, ce qui la place au troisième rang après les États-Unis et le Royaume-Uni, d'après des statistiques de l'UNESCO⁸.

Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, des études réalisées dans des universités françaises par le Direction d'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP⁹), montrent que le taux de réussite des étudiants non francophones « est inférieur de 40 % à celui des étudiants français »¹⁰.

Plusieurs facteurs expliquent ces mauvais chiffres. L'arrivée d'un étudiant dans une université étrangère sous entend en effet d'une part la découverte d'un lieu inconnu et l'intégration de l'étudiant dans une nouvelle communauté, et d'autre part la pratique d'une langue non habituelle et l'adaptation à un système culturel qui est complètement différent du sien. Selon Dominique-Rita Charbonneau,

⁵ Moyenne des étudiants qui sont en mobilité. Informations trouvées sur le site http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/etude_prospect/mobilite_continent/fr/note_26_fr.pdf page 9, consulté le 13 juin 2012.

⁶ Informations trouvées sur le site http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/etude_prospect/mobilite_continent/fr/note_26_fr.pdf page 4, consulté le 13 juin 2012.

⁷ www.becaschile.cl. estadisticas, ranking conicyt, universidades extrangeras, consulté le 10 juin 2012

⁸ Informations trouvées sur le site http://www.uis.unesco.org/Library/Documents/ged06_es.pdf « Statistiques sur l'année 2007 de l'Unesco », p.130, consulté le 30 novembre 2011.

⁹ La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance «exerce une fonction de suivi statistique, d'expertise et d'assistance pour le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle garantit la qualité de la production statistique», informations trouvées sur le site <http://www.education.gouv.fr/cid1180/direction-evaluation-prospective-performance.html>, le 19 juillet 2012.

¹⁰ MANGIANTE Jean Marc et PARPETTE Chantal, *Le Français Objectif Universitaire*, Grenoble, PUG, 2010, p.17.

« les étudiants étrangers doivent découvrir et s'approprier un ensemble d'informations, de savoir faire, de comportements et surtout des méthodes de travail qui ne leur sont pas familières »¹¹.

Comme l'ont constaté Mangiante et Parpette¹², les étudiants étrangers ont surtout des problèmes pendant le déroulement des cours. Pour la plupart d'entre eux, « suivre un cours magistral est très compliqué, car ils doivent dans un premier temps comprendre, prendre des notes, et ensuite faire des résumés, rédiger, pour finalement faire des synthèses, etc ». Or, la plupart d'entre eux n'a jamais reçu de formation pour le faire.

C'est pour répondre à ces besoins spécifiques que s'est développée une nouvelle discipline de français spécialisé destiné à préparer les étudiants à la vie mais surtout à la langue utilisée dans les universités, le F.O.U.. Ainsi l'Université de Perpignan Via Domitia a créé pour ses étudiants non francophones et ceux qui sont en situation d'échec, un Diplôme de Français sur Objectif Universitaire préparant aux études à l'université, dont voici la présentation :

« Le diplôme de Français sur Objectifs Universitaires s'adresse à ces étudiants et leur propose une année d'adaptation et de formation aux études universitaires afin de leur permettre d'intégrer de façon optimale les différentes composantes de l'Université. Cette formation vise à la fois un perfectionnement et un approfondissement des connaissances générales et spécifiques en langue française dans les disciplines universitaires de la composante que veut intégrer l'étudiant (...). Cette préparation facilite l'intégration des étudiants et une participation à la vie culturelle et sportive ainsi qu'à divers événements sociaux (...)»¹³.

Cependant ce diplôme, comme les autres formations en F.O.U. proposées par les universités, requiert un bon niveau de français préalable: pour s'inscrire à un cours de formation professionnelle ou supérieure francophone, il faut certifier au moins le niveau B2- C1¹⁴ du Cadre européen commun de référence correspondant aux

¹¹CHARBONNEAU Dominique-Rita, « Se découvrir étranger : la confrontation avec une autre tradition académique », dans ZARATE Geneviève, LEVY Danielle, KRAMSCH Claire, *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, Editions des archives contemporaines, p. 201.

¹²MANGIANTE Jean Marc et PARPETTE Chantal, *Le Français Objectif Universitaire*, Grenoble, PUG, 2010, p.18.

¹³Information trouvé sur le site internet [www.univ-perp.fr/.../DU Français sur Objectifs Universitaire.pdf](http://www.univ-perp.fr/.../DU_Français_sur_Objectifs_Universitaire.pdf), p.p 1-2.

¹⁴ITO-PAGÈS Jean-Luc « Mobilité étudiante internationale, compétence en français et offre de formation », cité dans ISHIKAWA Fumiya « Le FLE comme matière universitaire en contexte «hétéroglotte» et extra-européen : statut académique et représentations sociales du FLE au Japon », dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, op.cit., p.192.

certifications internationales DELF-DALF (Diplôme d'Etudes en Langues Française et Diplôme Approfondie en Langue Française).

Or, dans le cas spécifique de notre pays, les langues étrangères (sauf pour le cas de l'anglais, où le gouvernement a mis tout ses efforts pour l'intégration et la diffusion de cette langue)¹⁵, ont peu à peu disparus des programmes dans la plupart des établissements scolaires municipaux. Même s'il est possible d'apprendre le français dans diverses institutions privées, les cours proposés sont souvent chers et non adaptés aux besoins spécifiques des étudiants se destinant à un échange universitaire.

C'est pourquoi nous pensons qu'il faut donner une chance aux étudiants de l'U.M.C.E. dont le niveau de français est trop faible pour pouvoir réaliser un échange dans une université francophone, d'avoir accès à un cours de préparation au français des universités qui parte dès les premiers niveaux de l'apprentissage de la langue. Il est très important pour nous de leur donner des outils autant sur le plan méthodologique qu'institutionnel pour que l'échange qu'ils souhaitent faire soit réellement profitable.

¹⁵ Informations trouvées sur le site <http://www.businesschile.cl/es/noticia/reportaje-principal/la-ensenanza-del-ingles-en-chile-una-asignatura-pendiente> et <http://www.corfo.cl/sala-de-prensa/noticias/abril-2011/los-esfuerzos-por-hacer-de-chile-un-pais-bilingue>, consulté le 15 juin 2012.

Cadre théorique :

Du fait que le Français sur Objectif Universitaire (F.O.U.), est une discipline très récente, ce domaine ne bénéficie pas encore beaucoup de littérature le concernant. Cependant en 2010, un colloque s'est tenu à l'Université de Perpignan dont le but était de discuter sur ce nouveau concept et de partager les expériences de la mise en œuvre de cette nouvelle approche dans les universités du monde entier. D'autre part, un ouvrage a été publié la même année intitulé le *Français Objectif Universitaire* des didacticiens J.-M. Mangiante et Ch. Parpette. Ce livre, ainsi que les actes du colloque, nous ont fourni des informations fondamentales pour la production de notre cadre théorique et de notre méthodologie.

Il existe plusieurs définitions du F.O.U., néanmoins un point que partagent la plupart des auteurs est que le F.O.U. est une « sorte de déclinaison du Français sur Objectif Spécifique »¹⁶. Selon Jean Marc Defays et Laurence Wery, le F.O.S « est une formation de courte durée qui vise à développer chez l'apprenant des compétences de communication »¹⁷ en lien avec sa profession. En effet, le F.O.S répond le plus souvent à une demande très ciblée. Le Français sur Objectif Universitaire (F.O.U.) est également conçu comme une formation de courte durée, mais son champ d'action est beaucoup plus large puisqu'il « élabore ses démarches et notions en intégrant des contenus variés et en visant l'acquisition de compétences langagières, disciplinaires et culturelles.¹⁸ » Comme le constate Hui Mingyang dans son article *Parcours chinois dans l'université française*, l'apprentissage de la langue universitaire pour les étudiants étrangers en mobilité

¹⁶MANGIANTE Jean Marc et PARPETTE Chantal, *Le Français sur Objectif Universitaire*, Grenoble, PUG, 2010, p.5.

¹⁷DEFAYS Jean-Marc et WERY Laurence «Enjeux et défis du Français sur Objectif Universitaire, à la lumière d'un programme d'urgence dans une université marocaine» dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, op.cit., p.164.

¹⁸BOUCLET Yann, «Français sur Objectifs Universitaires, Français pour Usages Universitaires ou Français à Visée Universitaire ?» dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, op.cit., p.110.

« (...) est en effet plus exigeant si l'on tient compte de l'acculturation, des relations interpersonnelles, du rapport entre le langage et la pensée différent dans certaines cultures, de la validation académique et administrative des connaissances dans les pays »¹⁹.

C'est pourquoi le Français sur Objectif Universitaire prend en considération non seulement la langue (compétence linguistique) mais aussi la culture (compétence culturelle) et tout ce qui concerne les institutions universitaires (compétences méthodologiques ou institutionnelles).

Une autre différence entre le F.O.S et le F.O.U. est le public auquel ces formations sont dirigées : les apprenants de F.O.S sont majoritairement des adultes qui ont déjà une profession ou des étudiants en cours de formation et qui manifestent fréquemment une « perception claire de leurs besoins, restreints à un domaine langagier précis »²⁰. Le public du F.O.U., par contre, est constitué d'étudiants universitaires en cours de formation désireux de partir à l'étranger pour suivre des études supérieures et dont le projet professionnel n'est pas encore clairement défini. L'adaptation au public est un aspect important à considérer au moment de l'élaboration d'un cours de F.O.U., puisque le public de ce genre de dispositif peut être hétérogène ou homogène par rapport aux niveaux de langue et aux spécialités représentés. Néanmoins, tous ces étudiants sont amenés à comprendre des cours magistraux, des conférences et des documents de travail en français; à rechercher et hiérarchiser des informations, prendre des notes, restituer des cours, synthétiser des informations, répondre correctement à une consigne, structurer un devoir, etc.²¹ Il faut préciser que certains auteurs préfèrent mettre l'expression F.O.U. au pluriel en insistant sur l'hétérogénéité du public. Nous avons adopté le mot écrit au singulier considérant, comme J.-M. Mangiante et Ch. Parpette, que le F.O.U. « répond à un objectif unique de formation, celle de l'intégration à l'enseignement supérieur en langue française »²². Ces auteurs ont ainsi relevé ce qu'ils appellent des « macrocompétences langagières

¹⁹MINGYANG Hui, « Parcours chinois dans l'université française », article cité dans MANGIANTE Jean Marc et PARPETTE Chantal, « Faire des études supérieures en langue française » dans *Le français dans le monde. Recherches et applications*, janv. 2010, n° 47, pp. 27-37.

²⁰RICHER Jean-Jacques, « Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ? », dans *Synergies Chine*, n° 3, Bourgogne, Université de Bourgogne, 2008 pp. 15-30.

²¹MOUNIA Sebane « FOS/FOU : Quel « français » pour les étudiants algériens des filières scientifiques ? » dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, op.cit., p. 311.

²²MANGIANTE Jean Marc et PARPETTE Chantal, *Le Français sur Objectif Universitaire*, Grenoble, PUG, 2010, p. 5.

transversales»²³, définissant la notion de macrocompétence comme « un ensemble cohérent et coordonné de compétences langagières dont l'objectif est de réaliser une macro tâche »²⁴. Pour le domaine de l'écrit universitaire, les auteurs proposent le tableau suivant:²⁵

Réalisation de macro tâches langagières	Macrocompétences	Productions attendues
<p>Reproduire, reconstituer</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les données notionnelles du cours à partir des informations de l'énoncé déclencheur (mots-clés), -Les énoncés démonstratifs en appliquant de nouveaux paramètres. 	<p>Etre capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> -D'identifier les éléments clés d'une partie de cours, -Repérer les structures définitives, explicatives et expositives propres aux parties du cours auxquelles renvoient les énoncés déclencheurs -De définir les objets et les acteurs spécialisés, -D'identifier et nommer (objets, notions, phénomènes), -De recopier, classer, -D'imiter, appliquer, déduire (maths), induire, -De répondre aux sollicitations écrites (injonctions). 	<ul style="list-style-type: none"> -Réponses à des questions de cours, définitions, descriptions de dispositifs et de phénomènes, appliquer une démonstration présentée en cours a des données différentes. -Expliquer des notions vues en cours.
<p>Reformuler</p> <ul style="list-style-type: none"> -La compilation des notes de cours complétées, annotées, explicitées au sein de « l'inter-espace d'appropriation du cours » -Les notions du cours présentes dans les documents annexes à étudier 	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Comparer, exposer, des notions différentes ou des formulations différentes de la même notion, -Donner son point de vue, son opinion, -Altérer, modifier, -Commenter (à partir du cours), -Démontrer (rendre valide, vérifier en maths, et sciences expérimentales), -Reconstruire des ensembles d'informations -Mettre en perspectives. 	<ul style="list-style-type: none"> -Commentaire de textes (arrêtés, décrets, textes littéraires), synthèses de documents, comptes rendus, d'expériences et de travaux pratiques dissertations.
<p>Relier, associer</p> <ul style="list-style-type: none"> -Des connaissances, -Des faits, -Des concepts, -Des systèmes. <p>Par rapport au cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Infra-curriculaire (à l'intérieur d'une partie identifiée du cours), -Supra-curriculaire (des notions issues de parties différents du corps), -Extra-curriculaire (des notions du cours et des 	<p>Etre capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> -D'analyser une situation, -De situer des faits et des connaissances dans l'espace et dans le champ disciplinaire, -D'adapter des notions clés à d'autres structures théoriques, -D'argumenter et contester, -D'interpréter, estimer, mesurer, -D'innover, créer -De résumer en sélectionnant les informations essentielles et en les reliant dans une progression structurée. 	<ul style="list-style-type: none"> Document professionnels simulés, études de cas, analyses d'expérimentations ou de protocoles, de processus de dispositifs.

²³ Id. p.157.

²⁴ Ibid..

²⁵ Id. p. 158.

faits, événements ou concepts extérieurs au cours).		
---	--	--

Pour Florence Mourlon-Dahlies, maître de conférences au département de didactique du français langue étrangère à Paris III et spécialiste en analyse des discours professionnels, le F.O.U. est également tourné vers le transversal mais « suppose un enseignement qui pose le domaine (disciplines) et ses logiques d'appréhension de la pensée au cœur du cursus »²⁶. Toujours d'après elle, le F.O.U. est la rencontre de plusieurs fonctions du français:

- Le français académique (techniques à acquérir, maîtrise de genres discursifs plus ou moins marqués par la tradition (dissertation, commentaire composé, article scientifique)
- Le français langue seconde : (langue des formalités administratives, de l'intégration ou de la scolarisation)
- Le français de la culture universitaire (relations avec les enseignants, entre étudiant).
- et enfin le français d'une discipline spécifique.

Abdelkarim Kaaboub, enseignant à l'ENPEI²⁷ de Rouiba-Alger, insiste lui aussi sur les compétences transversales à travailler en F.O.U. qu'il définit comme :

« une ingénierie de la formation qui propose une série de modules axés sur des compétences techniques telles que: se repérer dans un cours magistral, décoder une définition, décoder une explication, décrypter une démonstration ou découvrir les divers types de questions »²⁸

propre au contexte universitaire. Enfin, notons que certains auteurs comme Thierry Lebeauin, rassemblent ces compétences transversales sous la composante méthodologique et culturelle du F.O.U.:

« comme les moyens linguistiques sont déterminés par des objectifs méthodologiques, culturels c'est-à-dire des comportements, on pourrait aussi parler d'Objectifs Universitaires en Français. Ainsi quant à trouver un acronyme accrocheur, on obtiendrait le O.U.F.»²⁹

²⁶CUQ Jean-Pierre, «Colloque de Perpignan de Français sur Objectifs Universitaires, une synthèse» dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, op.cit., p.412.

²⁷ L'ENPEI, École nationale préparatoire aux études d'ingénieur de Rouiba.

²⁸CUQ Jean-Pierre, «Colloque de Perpignan de Français sur Objectifs Universitaires, une synthèse» dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, op.cit., p.412.

²⁹ LEBEAUPIN Thierry, « Objectifs universitaires en français : langue-culture, médiation des savoirs et recherche. Quelles clefs pour l'étudiant étranger ? » dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, op.cit., p. 346.

Les étudiants doivent donc acquérir une série de contenus et de lexique spécifique liés à leurs disciplines d'études, en intégrant des compétences générales méthodologiques, fortement liées à la culture du pays et à leur université d'accueil. Selon J.-M. Mangiante et Ch. Parpette, c'est à des discours « récurrents qu'est confronté l'étudiant étranger »³⁰, que l'on peut séparer en discours oraux (nous entendons par discours oraux les instruments de présentation de contenus disciplinaires) et discours écrits, la prise de notes se situant entre ces deux pôles.

Nous allons maintenant résumer les caractéristiques de ces discours et les aspects à traiter mis en avant par J.-M. Mangiante et Ch. Parpette.

³⁰LION-OMS Laurence, «Le Français sur Objectifs Universitaires : un essai de mise en oeuvre de formation en réponse à des besoins ciblés», cité dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, op.cit., p.226.

1.- Le cours magistral:

Le cours magistral est un cours universitaire assuré par un professeur de façon expositive. D'après J.-M. Mangiante et Ch. Parpette, le professeur d'université n'est pas seulement un enseignant aux fonctions de «vecteur de connaissances, de pédagogue, de représentant de l'institution»³¹. Il est également un chercheur, ce «qui l'implique d'avantage dans les connaissances qu'il transmet», connaissances sur lesquelles il apporte un regard critique.

Le cours magistral donné par ce type de professeur est «un discours planifié, de forme écrite variable, qui sera par la suite oralisé, mis en scène au sein d'une situation de communication très particulière»³². Ce discours occupe une place importante dans la représentation de l'enseignement universitaire à la française en raison de ses caractéristiques de longueur (il dure généralement d'une à trois heures), de densité (en raison de la quantité et de la complexité des contenus à traiter dans une séance), de flux continu (sauf exception, le cours magistral est un discours où le professeur parle de manière continue) et d'abstraction (degré d'abstraction des contenus présentés dans le cours). Il s'agit d'un genre universitaire très important puisque il introduit l'étudiant à une nouvelle discipline et à un genre académique dans un cadre spatio-temporel particulier.

- **Caractéristiques du cours magistral**

- **Dimension situationnelle du cours magistral :**

- Le cours magistral est un discours universitaire qui constitue en quelque sorte une unité qui s'insère dans un programme de cours, lui-même inscrit dans le cursus d'une filière, qui dépend d'une faculté appartenant à une université précise.

³¹MANGIANTE Jean Marc et PARPETTE Chantal, *Le Français sur Objectif Universitaire*, Grenoble, PUG, 2010, p.57-58.

³²Id. p.60.

- Organisation du cours et consignes de travail :

Un cours magistral se divise en général en trois étapes : l'introduction, le développement et la conclusion. Même si cela peut différer selon chaque enseignant, on trouve souvent les consignes de travail, le plan du cours et un rappel du contenu des cours précédents dans l'introduction.

- Notions disciplinaires dans le cours magistral :

Durant le cours magistral, le professeur présente et explique un certain nombre de notions disciplinaires. Elles seront répétées et appliquées à plusieurs reprises dans le cours.

- Notions disciplinaires et discours pédagogique :

I.- Le discours objectivé, le discours impliqué : Ces notions sont présentées de manière objective par le professeur (discours objectivé). Mais ce dernier peut aussi adopter une posture face aux données qu'il explique (discours impliqué).

II.- Polyphonie : La polyphonie se produit au moment où l'on trouve plusieurs « voix » au sein du cours magistral : celle du professeur, celles des chercheurs dont il explique les théories, etc.

- Répétition, reformulations et métaphores :

Lors du cours magistral, le professeur utilise la répétition et la reformulation pour favoriser la compréhension car ces procédés donnent le temps suffisant aux étudiants pour prendre des notes. La métaphore est également un outil qui sert à mieux illustrer une analogie, mais elle pourrait poser des problèmes aux étudiants étrangers vu qu'elle repose sur des références culturelles.

- Communication multicanale et plurisémiotique :

Enfin, il faut mentionner que l'information peut passer par différents canaux dans un cours magistral. La parole du professeur peut être complétée par une présentation animée (power point), des projections d'images, des supports audiovisuels, etc. On peut trouver plusieurs types de combinaison au sein d'un cours :

I.- Combinaison verbales oral /écrit : ce type de combinaison se produit quand un écrit (Power point, par exemple) est projeté et accompagné de commentaires oraux du professeur.

II.- Combinaison plurisémiotiques : cette combinaison résulte de l'utilisation d'un support audiovisuel parallèlement à l'interprétation verbale correspondante.

A la vue de ces diverses caractéristiques du cours magistral, nous concluons qu'il s'agit d'un discours complexe que l'étudiant doit apprendre à bien maîtriser, en décodant les indices donnés par le professeur: les constructions discursives, les indices prosodiques et verbaux qui sont censés déclencher une réaction de sa part et l'aider dans sa compréhension efficace du cours.

• **Contenus et phénomènes discursifs à traiter dans un cours de F.O.U.:**

D'après J.-M. Mangiante et Ch. Parpette, il existe 3 aspects fondamentaux du cours magistral à traiter, les entrées institutionnelles et culturelles, le traitement des contenus notionnels et l'articulation des éléments discursifs et linguistiques³³. Il est possible de travailler le premier aspect (les consignes) en confrontant les introductions de plusieurs cours magistraux par exemple. Pour ce qui relève du culturel, sensibiliser les étudiants à la notion de polyphonie aiderait à une meilleure compréhension. Pour le traitement des contenus notionnels il faudrait d'une part, travailler les contenus et, de l'autre, les outils linguistiques nécessaires à leur bonne compréhension comme le lexique de spécialité ou les procédés de reformulation et de répétition. Et finalement, pour le dernier aspect familiariser les étudiants avec la communication multicanale et plurisémiotique.

En ce qui concerne la construction des activités, les mêmes auteurs mentionnent qu'il est nécessaire de garder un lien étroit et explicite avec les compétences universitaires (méthodologiques et institutionnelles) visées, c'est à dire que le cours de F.O.U. est un cours d'intégration universitaire plus qu'un cours de français. Ils conseillent également de travailler à la prise de conscience des phénomènes culturels et discursifs avant de travailler la compréhension orale elle-même. Enfin, ils recommandent de veiller à la diversité des activités d'apprentissage et des modalités de travail.

³³Id. p.80.

2.- Un intermédiaire : la prise de notes

La prise de notes pendant un cours se trouve à la croisée d'un apprentissage à la fois linguistique et méthodologique. Elle est censée « favoriser la mémorisation et la compréhension de discours en vue d'une restitution finalisée »³⁴. Elle constitue donc une stratégie intermédiaire se trouvant entre la saisie du cours magistral et une production écrite finale destinée à être remise au professeur.

Selon Laurence Lion-Oms, la prise de notes provenant d'un enseignement magistral induit trois activités différentes pour l'étudiant. En premier lieu l'étudiant doit comprendre l'information orale transmise, ensuite sélectionner les informations pertinentes pour finalement les retranscrire dans ses propres documents.³⁵ En effet les apprenants doivent d'une manière ou d'une autre, retenir les connaissances acquises pendant le déroulement de la séance, et, pour revenir sur les contenus et réviser les idées avant la passation d'une épreuve, une bonne prise de notes est fondamentale. D'après J.-M. Mangiante et Ch. Parpette, beaucoup d'étudiants ont du mal à prendre des notes pendant le déroulement d'un cours magistral. Pour ces auteurs, la difficulté se pose quand l'étudiant, d'une part écoute les explications de l'enseignant et, d'autre part, essaye de lire les points essentiels projetés au tableau et finalement reproduit ce qui est écrit sans vraiment comprendre l'explication qui accompagne le support visuel. Il est possible de faciliter la tâche de l'étudiant en lui mettant entre les mains le contenu des documents projetés avant que le cours commence. De cette façon, l'apprenant aura une disposition à exercer la compréhension orale aussi bien qu'écrite. Mangiante et Parpette ont défini quelques points essentiels à considérer pour travailler la prise de notes dans un cours de F.O.U.:

- 1.- La prise de notes est conditionnée par une bonne compréhension orale.
- 2.- Elle a une dimension culturelle

³⁴ LEBEAUPIN Thierry, «Objectifs universitaires en français : langue-culture, médiation des savoirs et recherche. Quelles clefs pour l'étudiant étranger ?» dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, op.cit., p.343.

³⁵ LION-OMS Laurence «Le Français sur Objectifs Universitaires : un essai de mise en oeuvre de formation en réponse à des besoins ciblés» dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, op.cit., p.227.

3.- Etant donné qu'il existe la possibilité de rencontrer des étudiants de différents niveaux de langue dans un cours de F.O.U., il vaut mieux les préparer à une prise de notes avec supports dès le début.³⁶

Ces mêmes auteurs proposent trois étapes dans l'activité de prise de notes.

Au niveau global :	- Réflexion culturelle sur la pratique de la prise de notes, autrement dit; son rôle dans la mémorisation et rétention des données, sa mise en œuvre, etc. - Une analyse d'extraits des cours magistraux, afin de permettre à l'étudiant la classification des données et leur importance.
Au niveau local :	- Un travail lexico-syntaxique de sélection des termes à conserver. - Un entraînement à une codification rapide et efficace, tel est le cas des abréviations et les symboles.
Sur le plan des modalités de travail :	- L'entraînement de cette compétence se fait à partir des cours préalablement étudiés en compréhension. - La phase de sensibilisation se fait à partir de la transcription des extraits vidéo, pour finalement faire les exercices en situation de réception orale. - Les étudiants doivent pratiquer plusieurs fois les diverses formes de travail pour maîtriser celle qui leur paraît la plus facile pour eux en situation réelle de cours magistral.

3.- Les écrits universitaires :

Pour Mangiante et Parpette, les productions écrites « répondent généralement à des règles méthodologiques d'écriture souvent implicites et liées à une culture éducative »³⁷. La connaissance de ces règles constitue une compétence à la fois culturelle et méthodologique. Les auteurs signalent que les diverses productions écrites constituent en quelque sorte une réécriture du discours disciplinaire, puisqu'il s'agit de reproduire, reformuler ou mettre en évidence des informations ou des connaissances transmises dans le cours et dans les documents complémentaires à celui-ci.

La prise de notes prend ici toute son importance. Elle commence comme une sorte de compréhension globale permettant aux étudiants de rationaliser leur appropriation des idées transmises. Elle devient ensuite avec l'amélioration de la compétence de compréhension, une sorte de grille mentale où les étudiants repèrent les informations les plus importantes et les liens entre elles. Autrement dit, elle introduit des opérations telles que le classement des idées, leur hiérarchisation, leur lien avec des apports la complétant, lectures ou connaissances préalables, etc. Dans le cadre d'un travail écrit

³⁶ MANGIANTE Jean Marc et PARPETTE Chantal, *Le Français sur Objectif Universitaire*, Grenoble, PUG, 2010, p.93.

³⁷Id. p.122.

imposé, le résultat de la prise de notes constitue l'ossature des ressources mises au service de la rédaction du produit final.

a) Compréhension et productions écrites:

La compréhension des écrits universitaires fait partie des compétences à développer chez un étudiant qui se destine à une université francophone. Comme le soulignent M.-J. Derive et C. Frintz, « l'étudiant est censé savoir lire et réagir rapidement à des textes longs et complexes »³⁸. Il s'agit d'une compétence de lecture spécifique dont a besoin l'étudiant et qui détermine la réussite de l'activité de production³⁹. Il est donc important de développer la dimension linguistique afin d'entraîner l'étudiant à la compréhension aussi bien qu'à l'expression écrite.

Les productions écrites universitaires ont été regroupées par J.-M. Mangiante et Ch. Parpette en trois grandes catégories, que nous reproduisons ci-dessous⁴⁰.

Restitution du cours	<ul style="list-style-type: none"> -Rédiger la définition de termes ou de notons spécifiques. -Répondre à des questions de cours (qui, quoi, pourquoi, comment). -Reproduire une démonstration scientifique (mathématique ou expérimentale) avec des données différentes.
Commentaires et synthèses	<ul style="list-style-type: none"> -Répondre à des questions qui découlent du cours à partir de documents (articles, schémas, graphiques) ou de données et para mètres issus d'une expérimentation (cas des travaux dirigés par exemple). -Réagir à des situations décrites, exprimer un avis, une réflexion, commenter et comparer. -Rédiger une synthèse à partir de plusieurs documents sur un même sujet : réunir et mettre en perspective plusieurs points de vue, discours produits selon plusieurs angles différents, classer et comparer, opposer.
Études de cas et simulations	<ul style="list-style-type: none"> -Analyser une situation à partir de paramètres ponctuels (prévisibles et déviants), interpréter des données et les adapter à un schéma étudié en cours, compléter et argumenter. -Réemployer et « instancier ». -Comprendre les paramètres d'un schéma de communication spécialisée (de type professionnel) et rédiger un écrit professionnel adapté, condenser, résumer et ordonner les informations nécessaires à l'accomplissement d'une tâche spécialisée issue de la réalité professionnelle.

Il est important de mentionner que ces catégories nécessitent des outils langagiers spécifiques pour chaque discipline et qu'elles sont complémentaires et progressives les unes des autres.

³⁸Cité dans MANGIANTE Jean Marc et PARPETTE Chantal, *Le Français sur Objectif Universitaire*, Grenoble, PUG, 2010, p.129.

³⁹Id. p.129.

⁴⁰Id. p.131.

- **Traitement didactique :**

Par rapport au traitement didactique, J.-M. Mangiante et Ch. Parpette, conseillent de choisir des textes de la discipline des étudiants si ceux-ci proviennent d'une même filière⁴¹. Dans le cas contraire, l'enseignant pourra opter soit pour une pédagogie différenciée selon les spécialités représentées dans le cours avec des explications collectives pour les points de langue, soit pour une démarche transversale aux disciplines avec des activités communes sur des supports généraux.

Pour l'élaboration des activités, l'enseignement de la langue pour la production écrite doit s'adapter aux trois niveaux suivants:

- 1.- Le niveau macro des contraintes institutionnelles qui pèsent sur la mise en place de la formation linguistique au sein de l'université (nombres d'heures, profil disciplinaire et aux niveaux d'études du public).
- 2.- Le niveau méso qui porte sur le choix à opérer, sur les points à travailler, concernant le lexique, l'organisation textuelle, etc.
- 3.- Le niveau micro qui est celui des types d'activités à construire.⁴²

En ce qui concerne la démarche transversale de l'enseignant, elle doit être guidée par deux objectifs :

- 1.- Faire prendre conscience aux étudiants des règles d'écriture et
- 2.- transposer ces règles en éléments linguistiques tels que les verbes et les expressions réutilisables à respecter dans une activité de production.⁴³

Après avoir présenté quelques aspects théoriques concernant le F.O.U, nous pouvons établir que le public est la composante plus importante pour différencier cette démarche du F.O.S.. C'est en analysant les besoins du public étudiant que le professeur peut établir les contenus et les compétences linguistiques, méthodologiques et culturelles pour que ses étudiants puissent réussir leurs études dans un milieu universitaire francophone. Nous avons aussi vu l'importance d'un travail de sensibilisation et de pratique sur les discours oraux et les écrits universitaires (y compris la prise de notes), dans une formation de ce type.

⁴¹ Id. pp. 163-164.

⁴² Id. p.163.

⁴³ Id. p.165.

Méthodologie

Pour l'élaboration d'un cours de F.O.U., J.-M. Mangiante et Ch. Parpette ont suivi la démarche du F.O.S. qui consiste en différentes étapes : l'identification de la demande, l'analyse des besoins, puis la collecte des données et leur analyse avant de passer à l'élaboration didactique.

Dans notre cas, il nous était difficile de suivre cette démarche étant donné que nous n'en sommes qu'à la formulation d'un projet de cours de F.O.U. et que celui-ci n'a pas encore de public défini. Nous n'avons donc pas pu collecter des données sur les besoins spécifiques des étudiants. Par contre, il nous a semblé fondamental de vérifier l'existence de la demande en la matière afin de justifier notre projet et de montrer la pertinence d'une possible mise en place dans le futur.

La demande à l'U.M.C.E. :

Le désir de mettre en place un dispositif de F.O.U. à l'U.M.C.E. est né après la visite d'un groupe d'étudiants, provenant de la filière de pédagogie en mathématique, qui souhaitait apprendre le français afin de pouvoir partir en France réaliser un stage pratique à l'université de Toulouse comme l'avaient déjà fait quelques-uns de leurs camarades. Nous avons ainsi constaté sur le terrain qu'il existe un public à l'U.M.C.E. qui s'intéresse à la langue française pour des raisons académiques.

Pour vérifier si cet intérêt s'étendait à d'autres filières, nous nous sommes dirigée vers la direction appelé DRICI, qui

« surveille entre autres services, la circulation de l'information disponible sur les bourses, les universités à l'étranger et leur partenariat avec la nôtre en même temps qu'elle établit des alliances stratégiques avec des institutions internationales et nationales favorisant fondamentalement la formation initiale et continue des professeurs du Chili et la coopération interinstitutionnelle avec des bénéfices réciproques»⁴⁴.

⁴⁴Traduction personnelle du site internet www.umce.cl. « Dirección de relaciones institucionales y cooperación internacional », consulté le 27 janvier 2012.

Cette direction nous a fourni des statistiques, que nous résumons ici, concernant les étudiants qui, à travers l'U.M.C.E., ont obtenu une bourse pour étudier pendant un ou deux semestres dans une université étrangère.

An	N° total d'étudiant en mobilité	Destin	N° d'étudiants et son %		Langue à utiliser à l'universitaire	Préférence par rapport à la langue
2008	27	Mexico	3	11.1%	Español	44.4%
		Colombia	2	7.4%	Español	
		Uruguay	2	7.4%	Español	
		Chile (région)	5	18.5%	Español	55.5%
		Greensboro ⁴⁵	8	29.6%	Inglés	
		Inglaterra	4	14.8%	Inglés	
		Australia	3	11.1%	Inglés	
2009	55	Colombia	19	34.5%	Español	49.09%
		Mexico	2	3.6%	Español	
		Bolivia	4	7.2%	Español	
		Uruguay	1	1.8%	Español	
		Chile (région)	1	1.8%	Español	5.4%
		Alemania	3	5.4%	Alemán	
		Inglaterra	2	3.6%	Inglés	45.4%
		Australia	1	1.8%	Inglés	
Greensboro	22	40%	Inglés			
2010	11	Greensboro	5	45.4%	Inglés	100%
		Inglaterra	5	45.4%	Inglés	
		Canada	1	9%	Inglés/Francés	
		EE.UU	1	9%	Inglés	
2011	5	Colombia	3	60%	Español	60%
		Paderborn	1	20%	Alemán	20%
		Canada	1	20%	Inglés/Francés	20%
2012	4	Colombia	1	25%	Español	50%
		España	1	25%	Español	
		Canada	1	25%	Inglés/Francés	25%
		Bamberg	1	25%	Alemán	25%

A partir de ce tableau, nous observons qu'il existe une forte diminution du phénomène de mobilité à partir des trois dernières années, que nous pourrions attribuer à une méconnaissance des bourses disponibles (ce que semble confirmer les enquêtes que nous avons fait passer auprès des étudiants et dont nous parlerons un peu plus tard).

Une seconde constatation est que les étudiants ont tendance à préférer les universités dont la langue est l'anglais ou l'espagnol. Nous croyons que ce choix pourrait se tourner vers un plus grand nombre d'universités francophones si les étudiants avaient

⁴⁵ Sic. Les universités de Greensboro, Paderborn et Bamberg ont été séparées des autres universités des leurs pays.

accès à une formation qui leur permette de maîtriser le français à un niveau académique.

Car, à ce jour, il n'existe aucun cours de français sur objectif universitaire à l'U.M.C.E.. Le Département de Français de l'U.M.C.E. organise depuis quelques années des cours de Français communicatif (I et II), ouverts à tous les étudiants de l'université et, plus récemment, un cours de Français Instrumental, destiné aux étudiants de licence/master du Département d'Etudes Classiques qui se focalise sur la compréhension de textes en français. Cependant, ces cours restent généraux et ne satisfont pas nécessairement les besoins de la mobilité étudiante.

Pour obtenir des informations supplémentaires par rapport à l'intérêt réel qu'ont les étudiants pour apprendre cette langue pour des raisons académiques, nous avons élaboré une enquête type, dirigée premièrement aux directeurs de chaque filière et deuxièmement à leurs étudiants. Pour des raisons évidentes nous avons rédigé ces enquêtes en espagnol de sorte que tout le monde universitaire puissent y répondre.



UNIVERSIDAD METROPOLITANA
DE CIENCIAS DE LA EDUCACIÓN

FACULTAD DE HISTORIA, GEOGRAFÍA Y LETRAS
DEPARTAMENTO DE FRANCÉS

Estimado(a) director(a),

En el marco de una memoria de título del Departamento de Francés, se pretende iniciar un proyecto de Cursos de Francés con Objetivo Universitario, destinado a estudiantes deseosos de seguir una formación en una universidad francófona (en Francia, Bélgica, Canadá, entre otras).

Con el propósito de obtener información adicional para la elaboración de la memoria, le agradeceríamos a usted como jefe de departamento responder la primera encuesta y facilitar la segunda a sus alumnos

Muchas gracias

Equipo del Proyecto
Departamento de Francés

Encuesta dirigida a los Directivos de Carrera

Identificación.

Departamento : _____

1. ¿Actualmente, su departamento mantiene algún convenio, vínculo u otro, con universidades francófonas?

Si _____ No _____

¿Cuáles? _____

2. ¿La carrera tiene alumnos que han accedido y/o participado en estos convenios u otros?

Si _____ No _____

¿Cuántos? _____ ¿Con cuál universidad? _____

Si su respuesta es negativa, ir a la pregunta 4.

3. ¿Ha tenido algún impacto esta acción en:

- Docencia
- Investigación
- Extensión
- Competencias profesionales de los alumnos
- Proyectos interinstitucionales

- Otro ¿Cuál? _____

4. A su juicio, ¿qué ventajas aportaría a su carrera la existencia de estadias en universidades francófonas?

- Docencia
- Investigación
- Extensión
- Competencias profesionales de los alumnos
- Proyectos interinstitucionales
- Convenios interinstitucionales
- Intercambios académicos y estudiantiles
- Otro. ¿Cuál? _____

5. En la bibliografía de los programas de asignaturas del Plan de Estudios de la carrera, ¿existen fuentes de origen francófono?

Si _____ No _____ No sabe _____

Si su respuesta es afirmativa, ir a la siguiente pregunta, si no, ir a la pregunta 7.

6. Las publicaciones aludidas en esas bibliografías son de tipo:

- Teórico,
- Literario,
- Ensayístico,
- Sitográfico,
- Otro. ¿Cuál? _____

7. Con el fin de brindar la posibilidad a estudiantes interesados en seguir un Curso de Francés con Objetivo Universitario, ¿estaría usted dispuesto(a) a⁴⁶:

- Introducir en el Plan de Estudios un volumen de horas para este fin.
- Adecuar el volumen de horas de Formación General para un curso de este tipo.
- Adecuar la distribución horaria, a fin de poder introducir este tipo de curso.
- Otro. ¿Cuál? _____

⁴⁶ En el entendido de que toda modificación debe ser refrendada por las instancias correspondientes (Consejo de Facultad y Consejo Académico).



UNIVERSIDAD METROPOLITANA
DE CIENCIAS DE LA EDUCACIÓN

FACULTAD DE HISTORIA, GEOGRAFÍA Y LETRAS
DEPARTAMENTO DE FRANCÉS

Estimado(a) estudiante,

En el marco de una memoria de título del Departamento de Francés, se pretende iniciar un proyecto de Cursos de Francés con Objetivo Universitario, destinado a estudiantes deseosos de seguir una formación en una universidad francófona (en Francia, Bélgica, Canadá, entre otras).

Con el propósito de obtener información adicional para la elaboración de la memoria, te agradeceríamos responder la siguiente encuesta.

Muchas gracias.

Equipo del Proyecto
Departamento de Francés.

Encuesta dirigida a los estudiantes de la carrera

1. Identificación personal.

Carrera : _____

Año de ingreso : _____

Acerca del idioma francés.

2. ¿Has tenido algún contacto con la lengua francesa en el ámbito *(puedes marcar más de una alternativa)*
 - Personal (familiar, intereses, etc.)
 - Social (amigos, redes sociales, etc.)
 - Académicos (estudios, profesional, etc.)
 - Otros ¿Cuál? _____
 - No he tenido ningún contacto con la lengua francesa.
3. La imagen que tienes de la lengua francesa es...:
 - Positiva
 - Negativa
 - Neutra,

¿Por qué? _____
4. A tu juicio, ¿qué ventaja implicaría seguir una formación en una universidad francófona?
 - Prestigio y tradición a nivel mundial.
 - Costos reducidos.
 - Amplias redes de intercambio.

- Calidad de la formación.
 - Otro ¿Cuál? _____
5. Dentro de tu carrera, consideras que aprender francés sería útil para...:
- Seguir estudios de postgrado en una universidad francófona.
 - Ampliar mis competencias de cultura general.
 - Ampliar mis competencias profesionales y disciplinarias.
 - Mejorar mi curriculum.
 - Otro ¿Cuál? _____
6. En relación con un proyecto de ir a estudiar a una universidad francófona ...
- Tengo un proyecto claro y definido.
 - He pensado en concretar un proyecto.
 - Sería una opción interesante, lo pensaré.
 - No está en mis planes por ahora.
7. ¿Tienes acceso a información acerca de becas de estudio en instituciones francófonas?
- A. Sí, a través de :
- La U.M.C.E. (DRICI).
 - Sitio web de instituciones públicas chilenas.
 - Sitio web de organismos internacionales.
 - Otro: ¿Cuál? _____
- B. No tengo acceso a esa información.
8. Si las condiciones institucionales permitieran instalar un Curso de Francés con Objetivo Universitario, ¿estarías dispuesto a seguirlo?
- Si _____ No _____

Muchas gracias

Les enquêtes ont été envoyées au mois de décembre 2011. Malheureusement, vers le mois de juin 2012, nous n'avions reçu qu'un nombre insuffisant d'enquêtes pour tirer des conclusions valables. Vu le peu de temps qu'il nous restait, nous avons décidé de supprimer la collecte des enquêtes dirigées aux directeurs ou directrices de chaque filière et de nous focaliser principalement sur la collecte des enquêtes dirigées aux étudiants.

Ainsi, nous avons fait passer les enquêtes pendant le déroulement de quelques cours de Formation Pédagogique, qui ont l'avantage de regrouper des étudiants de filières différentes. Par ce biais, nous avons reçu un total de 36 enquêtes réalisées par des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année.

Voici un résumé des réponses obtenues:

Premier groupe		
Question	Réponse	N° de réponse
1.- Identificación general	Inglés	16
	Castellano	9
	Diferencial	10
	Francés	1
2.- ¿Has tenido algún contacto con la lengua francesa en el ámbito (<i>puedes marcar más de una alternativa</i>)	Personal	4
	Social	5
	Académicos	7
	Otros	5
	No he tenido ningún contacto con la lengua francesa	21
3 La imagen que tienes de la lengua francesa es...:	Positiva	23
	Negativa	1
	Neutra	12
4 A tu juicio, ¿qué ventaja implicaría seguir una formación en una universidad francófona?	Prestigio y tradición a nivel mundial	9
	Costos reducidos	1
	Amplias redes de intercambio	25
	Calidad de formación	10
	Otros	1
5 Dentro de tu carrera, consideras que aprender francés sería útil para...:	Seguir estudios de postgrados en una universidad francófona	13
	Ampliar mis competencias de cultura general	20
	Ampliar mis competencias profesionales y disciplinarias	14
	Mejorar mi curriculum	13
	Otros	0
6 En relación con un proyecto de ir a estudiar a una universidad francófona ...	He pensado en concretar un proyecto	3
	Sería una opción interesante, lo pensaré	13
	No está en mis planes por ahora	20
7 ¿Tienes acceso a información acerca de becas de estudio en instituciones francófonas?	Sitios web de organismos internacionales	3
	No tengo acceso a esa información	32
	Otros	1
8 Si las condiciones institucionales permitieran instalar un Curso de Francés con Objetivo Universitario, ¿estarías dispuesto a seguirlo?	Si	30
	No	6

Les premières conclusions que nous avons tirées de ces enquêtes sont que les étudiants possèdent en général une image positive de la langue française, même s'ils ont assez peu de contact avec cette langue et la culture francophone. La plupart d'entre eux pensent que l'un des avantages de suivre une formation dans cette langue implique la possibilité d'accéder à un programme de mobilité étudiante dans vers une université francophone, dont ils estiment que la formation est de qualité. De plus, ils pensent que l'apprentissage de cette langue est utile pour élargir leurs compétences culturelles et professionnelles. Enfin, signalons que la grande majorité des étudiants

interrogés (30 sur 36) aimerait suivre un cours de F.O.U. si l'Université leur en offrait la possibilité. Nous constatons également qu'une partie importante de ces mêmes étudiants n'a pas accès aux informations concernant les bourses existantes, même pas celles offertes par la DRICI. Ceci pourrait expliquer, en partie, pourquoi l'U.M.C.E. envoie de moins en moins d'étudiants étudier à l'étranger.

Après avoir analysé les résultats des enquêtes pour ce premier groupe d'étudiants de l'U.M.C.E., nous avons voulu les comparer avec ceux d'un autre groupe d'étudiants qui ont déjà suivi au moins un cours de français. Nous avons donc passé la même enquête aux étudiants des cours de Français communicatif I et II. Nous avons séparé les résultats des deux groupes puisque, pour ce deuxième groupe, l'intérêt pour étudier le français est déjà évident.

Voici les réponses que nous avons reçues du deuxième groupe:

Deuxième groupe		
Question	Réponse	N° de réponse
1.- Identificación general	Inglés	2
	Castellano	2
	Básica	2
	Biología	3
	Música	1
	Educación física	1
2.- ¿Has tenido algún contacto con la lengua francesa en el ámbito (<i>puedes marcar más de una alternativa</i>)	Personal	4
	Social	5
	Académicos	7
	Otros	1
	No he tenido ningún contacto con la lengua francesa	0
3 La imagen que tienes de la lengua francesa es...:	Positiva	11
	Negativa	0
	Neutra	0
4 A tu juicio, ¿qué ventaja implicaría seguir una formación en una universidad francófona?	Prestigio y tradición a nivel mundial	8
	Costos reducidos	1
	Amplias redes de intercambio	6
	Calidad de formación	5
	Otros	1
5 Dentro de tu carrera, consideras que aprender francés sería útil para...:	Seguir estudios de postgrados en una universidad francófona	10
	Ampliar mis competencias de cultura general	7
	Ampliar mis competencias profesionales y disciplinarias	6
	Mejorar mi curriculum	9
	Otros	0
6 En relación con un proyecto de ir a estudiar a una universidad francófona ...	He pensado en concretar un proyecto	4
	Sería una opción interesante, lo	7

	pensaré	7
	No está en mis planes por ahora	1
7 ¿Tienes acceso a información acerca de becas de estudio en instituciones francófonas?	Sitios web de organismos públicos y chilenos	3
	Sitios web de organismos internacionales	3
	No tengo acceso a esa información	7
8 Si las condiciones institucionales permitieran instalar un Curso de Francés con Objetivo Universitario, ¿estarías dispuesto a seguirlo?	Si	11
	No	0

Grâce aux enquêtes reçues (quinze au total), nous avons constaté que la plupart des étudiants de ce deuxième groupe étudient le français pour des raisons académiques. Pour la majorité d'entre eux, l'étude de cette langue, en plus d'améliorer leur curriculum, leur permettra éventuellement de suivre des études supérieures dans une université francophone.

Par rapport au premier groupe, nous remarquons qu'un plus grand nombre d'entre eux se dit intéressé par l'idée de suivre des études dans une université francophone ou a déjà pensé à un projet concret de voyager pour y étudier. Comme pour le premier groupe, les raisons évoquées sont le prestige, la tradition et la qualité de formation qu'offrent ces institutions. Tous les étudiants qui ont répondu à la question concernant un éventuel cours de F.O.U. se sont déclarés en sa faveur. Cependant, ils ne connaissent pas plus les fonctions de la D.R.I.C.I. que le groupe précédent.

Ayant analysé toutes ces données, nous pensons qu'il existe en effet un public potentiel à l'U.M.C.E., puisque la majorité des étudiants, qu'ils suivent ou non un cours de français actuellement, aimeraient suivre un cours de cette nature, non seulement pour les opportunités de type professionnel qu'implique la connaissance du français mais aussi pour pouvoir étudier dans une université offrant une formation de qualité reconnue comme telle par nos étudiants.

Elaboration didactique d'un cours de F.O.U.

Etant donné qu'il n'existe pas encore un modèle structuré de cours de F.O.U. pour notre contexte spécifique (U.M.C.E.) nous avons décidé de prendre un exemple de cours de F.O.U. qui nous servira de base et sur lequel nous réfléchirons afin de l'adapter à notre situation particulière. Nous proposerons ensuite un programme d'étude, que nous avons étalé sur 4 semestres. Ce programme nous servira de cadre pour l'élaboration des planifications de séances que nous avons réalisées.

1.- Exemple d'un cours de F.O.U. :

Cette proposition a été tirée du livre *Français sur Objectif Universitaire* de J.-M. Mangiante et Ch. Parpette. Nous avons choisi ce programme car il nous procure un point de départ pour que nous puissions avoir une vision globale d'un cours déjà mis en place dans une université francophone (Université d'Artois).

L'analyse des besoins qui a débouché sur ce programme, a été faite auprès d'une soixantaine d'étudiants d'échanges universitaires (du programme Erasmus et des universités chinoises) au moyen d'entretiens oraux et de questionnaires écrits⁴⁷. Les étudiants de ce groupe possèdent un niveau de langue qui va du A2 au B1+, B2.

Les résultats de cette étude ont déterminé la formulation des objectifs communicatifs et les compétences transversales aux disciplines à travailler. Les professeurs y ont ajouté des compétences de type institutionnel et méthodologique regroupées une partie appelée « S'intégrer à l'université ».

Voici le résumé des objectifs du cours :

Objectifs communicatifs et compétences transversales aux disciplines :

- Sélectionner les informations principales d'un cours universitaire, trier les connaissances disciplinaires, les consignes, les informations sur l'organisation du cours.
- Elaborer un plan du cours, distinguer les rappels des cours antérieurs ou d'acquis, repérer les annonces d'informations développées ultérieurement.
- Savoir résumer le contenu d'un cours.
- Repérer, classer et définir le lexique de spécialité.
- Comprendre et retenir des savoirs linguistiques et culturels.
- Prendre des notes pour traiter les connaissances requises à l'examen, et les fixer mémoriser

⁴⁷ MANGIANTE Jean Marc et PARPETTE Chantal, *Le Français sur Objectif Universitaire*, Grenoble, PUG, 2010, p. 185.

S'intégrer à l'université :

- Exprimer ses problèmes et ses attentes auprès de l'université (secrétariat, services des sports, restauration, service de santé).
- Réaliser des opérations langagières à caractère administratif (à l'oral et à l'écrit) en vue de l'inscription à des cours, activités, etc.)
- Echanger avec les étudiants natifs ou de nationalités (et langues) différentes, à l'oral et à l'écrit par mél et forum de discussion : se présenter et présenter ses études, exprimer ses doutes, envies, craintes, étonnements.
- Se repérer dans l'espace et le temps universitaire (locaux, emplois du temps, horaires d'ouverture).
- Identifier les personnes- ressources (enseignants, tuteurs- référents, responsables administratifs, etc.) et se positionner par rapport à elles (registre de langue, tour de parole, structures appropriées, etc.)

Après avoir établi les objectifs du cours, les professeurs ont créé un programme d'étude qui détaille les contenus liés aux objectifs/compétences visés ainsi que la manière de travailler ces contenus (documents, activités pédagogiques, etc.).

Voici le programme ainsi obtenu, prévu pour un cours de 30 heures présentielle par semestre, destiné à un public issu de filières différentes.

Exemple d'un programme d'étude d'un cours de F.O.U⁴⁸ (30 heures pas semestre) :

Objectifs de communication, compétences visées :	Contenus discursifs, linguistiques, pragmatiques principaux :	Document authentiques, modalités didactiques et activités pédagogiques :
<p>-Compréhension orale des cours magistraux et productions écrites respectant les exigences de la méthodologie universitaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les discours parenthétiques - La situation dans le temps et l'espace, - Les types explicatifs descriptif, narratif, - Les articulateurs logiques à l'oral et à l'écrit (la cause-conséquence- condition) - L'expression de l'opinion, la prise de position, - La reformulation et la métaphore scientifique - Le discours injonctif à l'écrit - Les modalisations de temps, de manière, d'intensité - L'argumentation - Les comparatifs, superlatifs, les marqueurs axiologiques - Les nominalisations - La voie passive - Le lexique des spécialités - Les couples d'oppositions pertinentes (économie : brut/net, relatif/absolu, etc.) 	<p>En présentiel, collectif et par groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Extrait vidéo et audio de cours magistraux portant sur des définitions, des énoncés situationnels et transversaux aux disciplines : les rappels et annonces, les consignes et les rappels à l'ordre, la prise de position, etc. -Préparation à la prise de notes avec : repérage des informations principales, classement des données situationnelles, complétion de grilles de compréhension orale portant sur les informations factuelles, etc. -Productions écrites dirigées sur des discours transversaux : définition, explication, argumentation, etc. à partir de : <ul style="list-style-type: none"> -Modèles (corrigés) -D'un travail de repérage des connecteurs logiques, des marques discursives récurrentes... <p>En autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Extraits de cours magistraux axés davantage sur les contenus disciplinaires -Travail de compréhension orale sur les énoncés définitoires, repérage des notions principales, la reformulation, les précisions, répétitions... -Productions écrites spécifiques à partir de sujets et de corrigés (études de cas, dissertations économiques ou littéraires...)
<p>Etudes des principales situations de communication orales et écrites de la « vie étudiante » dans et hors l'université : Demander des informations, formuler des demandes (matériels, livres à la</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les tournures interrogatives - La description et la narration - L'argumentation - L'expression des sentiments et de l'opinion - Le passé composé - Le conditionnel 	<p>Travail en présentiel, collectif ou par groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Remplir des questionnaires (inscription, renouvellement de cartes d'adhérent, de séjour, etc.) -Documents issus des différents services de l'université (formulaires, fiches

⁴⁸ MANGIANTE Jean Marc et PARPETTE Chantal, *Le Français Objectif Universitaire*, Grenoble, PUG, 2010, p.189.

bibliothèque universitaire, etc.) · Exprimer des besoins (santé, restauration...) · Echanger des idées, des sentiments, des choix avec les étudiants natifs. · Chercher un logement, remplir les formalités diverses. · Se repérer dans l'université et dans la ville, l'emploi du temps · Se présenter et présenter son statut, ses études, son pays...	- L'imparfait - Les verbes pronominaux - Les formules de politesse	d'inscription, notices, notes d'information, règlement intérieur et des études, menus, indicateurs horaires, etc. · Document de l'office du tourisme, la préfecture, le conseil régional, la mairie · Enregistrements audio de quelques dialogues au sein de services de l'université. · Travail de compréhension orale, repérage et classement des informations selon leur fonction, l'intention de communication... · Activités de simulations à l'oral comme à l'écrit.
- Compétence culturelle et interculturelle - Situation de la vie quotidienne, de l'actualité socio-économique et politique	- Comprendre et s'exprimer sur des sujets socio-économiques, politiques, culturels - Exprimer son opinion, raconter, argumenter, décrire... - Lexiques politiques et économiques	En classe entière, en présentiel et en autonomie : · Débats sur l'actualité, extraits de documents vidéo : films, journaux télévisés, reportages. · Activités de compréhension : extraits vidéo (sans ou avec le son), articles de journaux, dessins, schémas · Simulation de débats d'idées : production d'articles courts à partir de l'étude de dépêches d'agences.

Nous considérons que le contenu de ce programme peut être adapté à notre contexte, et qu'il contient des éléments indispensables qui devront figurer dans notre proposition. C'est à partir de cet exemple que nous introduirons des changements pour notre cours de F.O.U..

2.- Modifications du programme pour le contexte de l'U.M.C.E.

Même si nous ne bénéficions pas encore d'un public défini, nous pouvons cependant partir de quelques caractéristiques de notre public potentiel (les étudiants de l'U.M.C.E.) pour élaborer nos modifications.

Parmi ces caractéristiques, les plus importantes nous semblent être

- Le profil disciplinaire des étudiants : notre groupe étudiant U.M.C.E. est à la fois hétérogène et homogène car, d'une part, nos étudiants possèdent en commun une formation en pédagogie, et d'autre, ils étudient des spécialités différentes.

- Leur niveau linguistique: en règle générale, ils possèdent des connaissances très élémentaires ou inexistantes en français.

Les modifications que nous proposons pour l'élaboration de notre dispositif didactique en F.O.U. vont se centrer essentiellement sur l'adaptation au niveau de langue, ce qui va nécessairement nous conduire à réaliser quelques changements par rapport à la durée du cours et aux compétences visées.

Le contexte dont le programme-modèle est issu est différent du nôtre car comme nous l'avons déjà dit, les étudiants visés par le cours possèdent déjà un certain niveau de langue (A2- B1/B2). Cette option n'est pas faisable à l'U.M.C.E., car notre public n'a, en majorité, pas de formation préalable en langue française. Nous devons donc forcément partir d'un niveau initial et intégrer quelques notions de français communicatif dans notre programme.

Nous proposons donc d'aménager les compétences et objectifs linguistiques comme suit. Dans un premier temps, pouvoir se débrouiller en français : se présenter, parler de ses études, etc. pour finalement, après avoir consolidé ses connaissances linguistiques, diriger la formation vers les compétences méthodologiques et institutionnelles liées au contexte universitaire. Certaines de ces compétences, comme la prise de notes (compétence méthodologique) ou la connaissance de l'organisation de l'enseignement d'un pays francophone (connaissance institutionnelle/culturelle), seront travaillées dès les premiers semestres (avec un degré de difficulté adapté au niveau des étudiants ou, éventuellement, en langue maternelle).

Pendant l'ensemble de la formation, le professeur cherchera aussi à sensibiliser ses étudiants aux exigences propres aux universités d'accueil en insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement d'une formation en langue française, mais aussi de les préparer aux différentes difficultés culturelles et méthodologiques auxquelles ils se verront confrontés.

Etant donné qu'il est important de rendre cette formation intégrée et complémentaire à la formation initiale, nous proposons que la formation en Français sur Objectif Universitaire soit étalée sur un ensemble de 50 heures pédagogiques par semestre (qui est constitué en général par 14 semaines). Ce semestre sera décomposé en 4 unités de

5 leçons de 2 heures pédagogiques chacune. Pour ce faire, la fréquence idéale du cours serait de 4 heures pédagogiques par semaine.

Nous proposons de consacrer 20 heures supplémentaires, au travail non présentiel (recherches, devoirs, exercices de systematisation), de façon à ce que nos étudiants puissent pratiquer d'une part une certaine autonomie face leurs propres apprentissages et d'autre, pour rentabiliser le mieux possible le temps disponible pour étudier le français.

3.- Elaboration programme d'enseignement/apprentissage de F.O.U. à l'U.M.C.E.

Pour l'élaboration des contenus linguistiques de notre programme, nous avons utilisé le *Référentiel de programmes pour les Alliances françaises*. Ce référentiel sépare les contenus linguistiques de chaque niveau du C.E.C.R.L. Par contre, nous n'avons pas respecté les niveaux proposés puisque notre but est d'arriver très rapidement au français de type académique⁴⁹.

Par la suite, nous vous présentons notre programme d'étude pour notre cours de F.O.U., élaboré de forme similaire à notre cadre de base.

1^{er} semestre: Le premier semestre cherche à développer en premier lieu chez l'étudiant, des compétences linguistiques et en deuxième lieu, des compétences culturelles. Nous ferons appel à la méthodologie communicative plus qu'au Français sur Objectif Universitaire. Il s'agit d'exercer l'autonomie «verbale» de manière à ce que l'étudiant puisse s'habituer à un contexte étranger aussi réel que possible. Dans la mesure du possible, les activités linguistiques sont tournées vers le monde universitaire. Il est important de signaler que pendant les quatre semestres l'étudiant devra développer des habiletés et des stratégies de travail autonomes pour la systématisation des contenus.

2^{ème} semestre : L'apprenant continuera à développer ses compétences linguistiques et commencera à intégrer des compétences propres au F.O.U.

3^{ème} semestre : Le troisième semestre vise à enrichir les compétences de F.O.U. et à consolider les compétences linguistiques acquises durant les semestres précédents. L'étudiant sera capable de comprendre partiellement des cours magistraux et de rédiger des textes longs.

4^{ème} semestre : Ce semestre a pour but de mettre en pratique les compétences linguistiques et méthodologiques que l'étudiant a appris dans les semestres précédents en augmentant les degrés de difficulté. L'accent sera donc mis sur les compétences de

⁴⁹MANGIANTE Jean Marc et PARPETTE Chantal, *Le Français sur Objectif Universitaire*, Grenoble, PUG, 2010, p.207. Comme le signalent d'ailleurs J.-M. Mangiante et Ch. Parpette, le C.E.C.R.L. offre peu d'appui lorsqu'il s'agit d'analyser les besoins « universitaires », linguistiques et culturels des étudiants.

type méthodologique. Dans ce dernier semestre, l'étudiant devra pratiquer les différents types d'écrits universitaires et montrer une bonne compréhension des discours oraux universitaires.

1^{er} semestre : (50 heures par semestre+ 20 heures non présentiel)

	Objectifs spécifiques	Contenus	1.- Modalité didactique 2.- Activités pédagogiques ⁵⁰ 3.- Matériel et ressources pédagogiques.
Compétences linguistiques	<p>Etudes des principales situations de communication orales et écrites de la « vie étudiante » dans et hors l'université :</p> <p>1.-Parler de soi et des autres : -Se présenter : dire son nom, son âge, parler de ses goûts, de ses habitudes, de ses études, des raisons de partir en échange, de son pays, etc.</p> <p>2.- Demander et donner des informations -Poser et répondre à des questions simples à l'oral et à l'écrit.</p> <p>3.- Se situer dans le temps et dans l'espace -Comprendre un emploi du temps et des horaires, - Se repérer dans l'université et dans la ville. -Suivre/donner des instructions</p>	<p>-Le présent de l'indicatif - L'impératif - Le passé composé -Le conditionnel de politesse (« je voudrais », ...) - Le futur proche -Les pronoms personnels sujets atones et toniques -Les mots interrogatifs (où, quand, pourquoi, etc.) -La négation : ne pas/ ne jamais. -Les présentateurs: c'est/ voilà... -Les articles définis, indéfinis et partitifs. -L'accord en genre et en nombre -Les adjectifs et pronoms possessifs et démonstratifs -L'expression de la quantité (un peu/ beaucoup, assez/ pas assez, très/ trop) -Les nombres cardinaux et ordinaux -L'alphabet -Quelques articulateurs du discours et/ou/ mais -Quelques prépositions et adverbes de location spatiale et temporelle (aujourd'hui, maintenant, demain... ; en/ au + pays ; à, il y a, venir de, habiter à/ au / en, etc.) -Les formules de politesse à l'écrit et à l'oral -Lexique lié aux thématiques abordées en cours.</p>	<p>1.-En présentiel et non présentiel, collectif et par groupe.</p> <p>2.-Ecrire un mail à un professeur ou à un étudiant (180 mots) -Remplir un formulaire universitaire type -S'inscrire à un forum universitaire sur internet.</p> <p>3.-Activités des manuels d'apprentissage -Enregistrements sonores de courte durée -Sites internet d'intérêt universitaire (forum, blog , etc.). - Publicités (sans ou peu de texte)</p>

⁵⁰ La liste des activités que nous proposons n'est pas exhaustive. Nous les mettons à titre d'exemple.

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Compétences méthodologiques</p>	<p>- Initiation aux genres universitaires I</p> <p>-Faire une bibliographie -Entraînement à la prise de notes à partir d'un document audio court (environ 3 minutes)</p>	<p>-Les normes bibliographiques -Les codes de la prise de notes</p>	<p>1.-En présentiel et non présentiel, collectif et par groupe.</p> <p>2.-Initiation à la prise de notes ; repérage des informations principales, classement des données, etc.</p> <p>3.-Activités des manuels d'apprentissage -Enregistrements sonores de courte durée -Sites internet d'intérêt universitaire (canal UTV, canal académie).</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Compétences culturelles et institutionnelles</p>	<p>-Compétence culturelle et interculturelle</p> <p>-Connaître les villes francophones les plus importantes et leurs universités. -Reconnaître les intitulés de sa formation dans les universités francophones -Connaître le système éducatif supérieur dans les principaux pays francophones. -Connaître les relations interuniversitaires, les programmes d'échanges et les bourses disponibles.</p>	<p>-Les disciplines et les études supérieures francophones et leurs équivalents au Chili -Les bourses, programmes d'études à l'étranger.</p>	<p>1.-En présentiel et non présentiel, collectif et par groupe.</p> <p>2.-Reconnaître des différences générales entre les pays francophones et le Chili, en matière d'éducation.</p> <p>3.-Cartes géographiques des pays francophones -Informations des ambassades francophones ou des ministères de relations internationales. - Sites internet des universités</p>

2^{ème} semestre : (50 heures par semestre+ 20 heures non présentiel)

	Objectifs spécifiques	Contenus	1.- Modalité didactique 2 Activités pédagogiques 3.- Matériel et ressources pédagogiques.
Compétences linguistiques	<p>Etudes des principales situations de communication orales et écrites de la « vie étudiante » dans et hors l'université :</p> <p>1.-Se présenter ou présenter quelqu'un à l'oral et à l'écrit dans un registre formel.</p> <p>2.- Raconter au passé à l'oral et à l'écrit -Présenter un événement historique, évoquer des changements, décrire un parcours de vie, présenter une chronologie.</p> <p>3.-Parler de l'avenir : faire des prévisions - Prévoir l'évolution d'un phénomène (historique, social, environnemental) - Parler de causes, de conditions et de conséquences. - Exprimer des degrés de certitude.</p> <p>4. -Comparer des filières universitaires francophones et chiliennes</p> <p>5.-Comprendre un article de presse et donner son opinion sur quelques faits d'actualité.</p>	<p>-Le passé composé, l'imparfait et le plus-que-parfait -Le conditionnel -Le futur -L'hypothèse au présent (Si + v. présent) -Le passif -Les adjectifs indéfinis (tout/tous/ toute/toutes, certains, quelques uns, etc.) -Les pronoms COD et COI -Les pronoms relatifs simples (qui, que, où et dont) -Quelques conjonctions temporelles (quand, pendant) -Les pronoms en et y. -Quelques articulateurs logiques simple : mais/ parce que -Les comparatifs et superlatifs -Les marqueurs d'opinion, de point de vue. -Les organisateurs du discours : d'abord, puis, ensuite, enfin. -La nominalisation -Lexique lié aux thématiques abordées en cours et lexique lié à la discipline.</p>	<p>1.-En présentiel et non présentiel, collectif et par groupe.</p> <p>2.-Activité de simulations à l'oral comme à l'écrit. -Se présenter oralement lors d'un entretien (pour un travail, pour se présenter à un professeur...) -Rédiger un C.V. ou une lettre formelle (demande d'information, motivation, de visa, etc.). -Raconter la vie d'une personnalité liée à la discipline d'étude -Concevoir un texte de 250 mots -Expliquer le contenu et l'organisation d'une filière d'étude francophone et la comparer avec l'équivalence chilienne.</p> <p>3.-Activités des manuels d'apprentissage - Enregistrements audio de courte durée (extrait de films, d'interview, publicités, journaux télévisés)</p>

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Compétences méthodologiques</p>	<p>- Initiation aux genres universitaires II -Réaliser une présentation animée / power point -Comprendre et prendre des notes à partir d'un extrait audio court sur un sujet déterminé (6 à 10 minutes) -Trier l'information en allant du général vers le particulier. -Comprendre des énoncés de questions d'examen -Comprendre les consignes données au début d'un cours magistral.</p>	<p>-Lexique lié à la discipline.</p>	<p>1.-En présentiel et non présentiel, collectif et par groupe. 2. -Travail de compréhension orale et écrite, repérage et classement des informations -Préparation à la prise de notes 3.-Enregistrements audio de courte durée (extraits de cours magistraux) -Exemple de questionnaire type d'examens.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Compétences culturelles et institutionnelles</p>	<p>- Compétence culturelle et interculturelle -Connaître quelques aspects culturels des principaux pays francophones : l'organisation politique, le système de santé, le monde du travail, le coût de la vie, les modalités de logement pour les étudiants, les loisirs, les sports,...</p>	<p>-Les logements, les loisirs et les sports, le travail, les allocations, les moyens de paiements</p>	<p>1.-En présentiel et non présentiel, collectif et par groupe. 2.-Recherches en autonomie et présentation au groupe, faire des comparaisons entre la vie des étudiants chiliens et francophones. 3.-Textes généraux tirés de manuels d'apprentissage, sites internet des ambassades, sites d'étudiants (forum, blog, presse, etc.).</p>

3^{ème} semestre : (50 heures par semestre+ 20 heures non présentiel)

	Objectifs spécifiques	Contenus	1.- Modalité didactique 2.- Activités pédagogiques 3.- Matériel et ressources pédagogiques.
Compétences linguistiques	<p>Etudes des principales situations de communication orales et écrites de la « vie étudiante » dans et hors l'université :</p> <p>1.-Argumenter -Exprimer et défendre son opinion sur un thème déterminé - Prendre la parole, reformuler des arguments...</p> <p>2.-Exprimer des désirs et des besoins</p> <p>3.-Comprendre un texte littéraire (plus ou moins 600 mots) ou un journal télévisé.</p>	<p>-Les passés littéraires : le passé simple et le passé antérieur. -Le subjonctif -Le gérondif et le participe présent -Le conditionnel passé -La concordance des temps -L'hypothèse au passé (Si + imparfait / plus-que-parfait) -Les doubles pronoms -Les articulateurs logiques de but, de cause, de conséquence, d'opposition, de concession (donc/ puisque/ comme/ alors/ pourtant/ alors que ...) -Quelques procédés de la reformulation -Lexique lié aux thématiques traitées.</p>	<p>1.-En présentiel et non présentiel, collectif et par groupe.</p> <p>2.-Productions écrites (environ 500 mots) et orales dirigées sur des discours transversaux ; définition, explication, argumentation, etc. à partir d'un modèle. -Participer à un débat</p> <p>3.-Activités des manuels d'apprentissage -Documents audiovisuels authentiques (journal télévisé, conférences, extraits de films francophones, etc.) -Sites internet d'intérêt universitaire (canal UTV, canal académique). -Textes littéraires. -Articles de presse polémiques ou de type éditorial.</p>
Compétences méthodologiques	<p>-Compréhension orale des cours magistraux et productions écrites respectant les exigences de la méthodologie universitaire I</p> <p>-Comprendre des extraits de cours magistraux et des conférences (environ 30 minutes) -Comprendre un article scientifique. -Prendre des notes à partir d'un document sonore long (de 10 à 20 minutes) -Résumer un texte de plus ou moins 500 mots ; hiérarchiser l'information -Elaborer une fiche de lecture.</p>	<p>-Lexique lié à la discipline. -Les techniques de résumé - Présentation de quelques productions écrites universitaires type (contenu, forme, etc.) -L'écriture scientifique I</p>	<p>1.-En présentiel et non présentiel, collectif et par groupe.</p> <p>2.-Travail de compréhension orale et écrite, repérage et classement des informations selon leur fonction, l'intention de communication, etc. - Pratique du résumé.</p> <p>3.-Activités des manuels d'apprentissage -Extraits de cours magistraux. Exemples de productions écrites (résumés, fiche de lecture...)</p>



<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Compétences culturelles et institutionnelles</p>	<p>- Compétence culturelle et interculturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> -Connaître l'actualité politique et sociale francophone I -Approfondir sur les thématiques concernant le système éducatif francophone et les phénomènes de mobilité étudiante. 	<ul style="list-style-type: none"> -Systèmes éducatifs chiliens et francophones et leur fonctionnement. -Politiques et lois sur l'éducation des pays francophones -Phénomènes de mobilité (programme Erasmus, bourse d'échanges, etc.) 	<ol style="list-style-type: none"> 1.-En présentiel et non présentiel, collectif et par groupe. 2.-Recherches en autonomie et présentation au groupe, réalisation une revue virtuelle destinée aux étudiants chiliens ou francophones qui voudraient venir en échange et traitant des phénomènes actuels (francophones et chiliens) en matière d'éducation. 3.-Documents authentiques variés : sites des principaux organes de presse chiliens et francophones, sites officiels des pays concernés...
--	--	---	--

4^{ème} semestre : (50 heures par semestre+ 20 heures non présentiel)

	Objectifs spécifiques	Contenus	1.- Modalité didactique 2.- Activités pédagogiques 3.- Matériel et ressources pédagogiques.
Compétences linguistiques	<p>Etudes des principales situations de communication orales et écrites de la « vie étudiante » dans et hors l'université :</p> <p>1.-Argumenter : -Exprimer des idées, des sentiments, des choix, donner son point de vue sur un sujet déterminé -Reformuler des idées</p> <p>2.-Comprendre et participer à une conversation prolongée avec des étudiants étrangers et natifs</p>	<p>-Conjonctions+ subjonctif ou indicatif/infinif</p> <p>-Verbes+ subjonctif ou indicatif/infinif</p> <p>-Les formes impersonnelles</p> <p>-Adjectifs accompagnés de prépositions</p> <p>-Noms accompagnés de la préposition « de »</p> <p>-La mise en relief (c'est...qui/ c'est... pour laquelle...)</p> <p>-L'antériorité, la simultanéité, la postériorité : concordance des temps, prépositions, expressions.</p> <p>-La reformulation</p> <p>-Enrichissement des articulateurs logiques : expression de l'hypothèse, de l'opposition, de la condition, du but, de la concession.</p> <p>-Les degrés d'appréciation et d'intensité : superlatifs, adverbes, préfixes et suffixes.</p> <p>-Les synonymes</p> <p>-Lexique lié aux thématiques traitées.</p>	<p>1.-En présentiel et non présentiel, collectif et par groupe.</p> <p>2.-Simulations de débats d'idées, conversations, exercices oraux. -Concevoir un exposé et le présenter oralement.</p> <p>3 -Activités des manuels d'apprentissage - Documents audiovisuels variés (discours politiques, etc.) -Sites internet d'intérêt universitaire (canal UTV, canal académie).</p>

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Compétences méthodologiques</p>	<p>Compréhension orale des cours magistraux et productions écrites respectant les exigences de la méthodologie universitaire II</p> <ul style="list-style-type: none"> -Comprendre l'intégralité d'un cours magistral lié à la discipline des étudiants (1h- 1h30) : distinguer discours objectif et discours impliqué, etc. -Prendre des notes à partir d'un document sonore long (1h-1h30) -Comprendre des textes longs (plus ou moins 3000 -3500 mots) liés à sa discipline (chapitres d'ouvrages de référence, mémoire, thèse, etc.) -Rédiger des écrits universitaires de type courts (résumés ou synthèses, critiques d'article, textes argumentatifs, essais, ...) -Présenter un travail oralement et défendre la perspective adoptée. 	<ul style="list-style-type: none"> -Lexique lié à la discipline. -L'écriture scientifique II -Les règles de rédaction des écrits universitaires - La distinction entre discours objectif et discours impliqué (ironie, ...) 	<ol style="list-style-type: none"> 1.-En présentiel et non présentiel, collectif et par groupe. 2.-Productions écrites (environ 1000 - 1500 mots) et orales spécifiques à partir de sujets déterminés liés à la discipline (synthèse, essais, etc.) -Présenter les résultats d'une étude. -Rédiger un projet de mémoire. -Discuter d'un sujet scientifique dans un séminaire (simulation en cours) 3.-Activités des manuels d'apprentissage - Enregistrement de cours magistraux -Sites internet d'intérêt universitaire (canal UTV, canal académie). -Textes universitaires
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Compétences culturelles et institutionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compétence culturelle et interculturelle -Connaître l'actualité politique et sociale francophone II, -Approfondir sur les thématiques concernant le système éducatif francophone et les phénomènes de mobilité étudiante. 	<ul style="list-style-type: none"> -Lexique lié aux thématiques traitées 	<ol style="list-style-type: none"> 1.-En présentiel et non présentiel, collectif et par groupe. 2.-Recherches en autonomie et présentation au groupe, continuation de la revue virtuelle destinée aux étudiants chiliens ou francophones qui voudraient venir en échange et traitant des phénomènes actuels (francophones et chiliens) en matière d'éducation. 3.-Activités des manuels d'apprentissage - Documents audiovisuels et écrits variés

-Le choix ou la production des matériaux :

Du fait que la démarche F.O.U. est encore récente, il est difficile de trouver des supports et des manuels d'apprentissages pour faciliter la planification d'un cours de ce type. C'est la raison pour laquelle nous proposons d'employer à la fois des documents authentiques et des extraits de plusieurs manuels, en modifiant leurs tâches et leurs contenus pour les adapter à notre contexte ou en le conservant telles quelles pour les premier semestres, dont le but est l'acquisition de la langue. Les manuels d'apprentissages que nous avons utilisés pour l'élaboration des activités, sont les suivants : *Version original, Rond Point, Édito* et *Alter Ego*.

Pour les documents authentiques, nous pouvons utiliser , pour la partie communicative, des enregistrements modifiés spécialement pour un cours de français, ou des documents dans leurs entières tels que des journaux, des émissions de télévision ou de radio, des films, des sites Internet, des formulaires types, des billets d'avions/trains/autobus/méto, etc. Pour développer les compétences méthodologiques ou institutionnelles/culturelles, on peut aussi utiliser des extraits de conférences (que l'on peut trouver dans des sites comme canal u ou canal academie) ou de cours magistraux, des formulaires d'examens, etc.

Pour ce type de ressource nous pouvons renvoyer au CD du livre de J. Mangiante et C. Parpette qui propose des extraits de cours magistraux avec des fiches pédagogiques est qui constitue jusqu'à maintenant et à notre connaissance, la seule ressource de ce type.

Cependant, nous pouvons avoir recours à une approche transversale à partir des supports aux contenus moins spécialisés et accessibles à tous. Les enregistrements de cours et des documents sonores authentiques peuvent être transformés en supports pédagogiques de manière que les étudiants puissent s'habituer aux contextes dans lesquelles ils se verront confrontés une fois installés dans l'université d'accueil. Nous pouvons nommer aussi le *Canal Académie* et *Canal-U* comme des sources d'internet intéressantes à utiliser en cours de F.O.U. puisqu'ils enrichissent le cours en permettant de travailler selon deux approches. La première consiste à utiliser cette ressource de manière transversale en choisissant des extraits de conférences accessibles

à tous les étudiants, puisqu'ils abordent des thématiques générales. Puis la deuxième est plus ciblée vers les disciplines représentées dans le groupe.

-L'évaluation et travail non présentiel

Notre projet ne prévoit pas un dispositif d'évaluation, mais nous pensons qu'il est important de proposer au moins quelques pistes pour un éventuel dispositif de ce type.

Vu qu'un cours de cette nature priorise le temps, nous proposons de mettre en place des évaluations de type sommative à la fin de chaque semestre. Le professeur peut bien entendu réaliser des évaluations de type formative durant le cours.

Pour la partie de systématisation du contenu et le travail non présentiel, nous croyons qu'il est nécessaire de prendre en compte la participation des apprenants dans les petits travaux hors des heures de cours. Les devoirs à faire en ligne ou une lecture pendant les vacances par exemple, sont une option. Une auto-évaluation est aussi conseillable, au moins une à la fin de chaque semestre.

Proposition didactique :

Nous allons maintenant concrétiser notre programme en proposant quelques exemples de fiches pédagogiques. Le modèle de fiche pédagogique que nous avons adopté est le résultat de la confrontation de plusieurs fiches que nous avons examinées.

La fiche qui nous a semblé la plus adéquate est celle qu'a proposée Stéphane-Ahmad Hafez dans son *Support de cours de fou*⁵¹ où il proposait des fiches pédagogiques pour un cours de F.O.U. à l'Université Libanaise.

Nous reproduisons ci dessous un exemple d'une de ses fiches :

Public	Étudiants en première année au centre de langue et de traduction- Université Libanaise
Niveau	B1/B2
Tâche visée	Je suis capable de suivre un extrait de séminaire sur un sujet de l'écriture de la vie entre l'anthropologie et la littérature
Compétences	Compréhension orale Compréhension écrite Production écrite
Objectif pragmatique	Saisir la structure du document et son thème ; Comprendre et identifier les idées et les parties principales d'un discours : Dégager le plan.
Objectif sociolinguistique	Comprendre les règles d'adresse et de politesse et s'y adapter ; Comprendre les rituels fondamentaux dans le fonctionnement d'une situation orale en société ; Donner la parole, céder la parole.
Objectif linguistique	Repérer les connecteurs logiques et comprendre les rapports de causalité ;
Support	Extrait d'un enregistrement de 3min59s d'un séminaire sur l'écriture de la vie entre anthropologie et littérature
Durée	1h30

Cet exemple nous a fourni le squelette de nos propres fiches. En effet, cette fiche pédagogique est bien centrée sur les objectifs qui se déroulent autour d'une tâche (qui n'est pas nécessairement liée à la méthodologie actionnelle, mais plutôt à la création d'un produit final). Cependant, nous avons introduit quelques modifications car il nous semblait qu'il y manquait des spécifications techniques, comme le développement des activités en séance et les contenus. Les niveaux du CECR ne correspondant pas

⁵¹Information trouvées sur le site internet http://eprints.aidentligne-francais-universite.auf.org/576/2/Support_de_cours_FOU_HAFEZ.pdf, p.5.

exactement à notre progression, comme nous l'avons déjà signalé, nous avons préféré mettre à la place du niveau de langue, le semestre (1 - 2- 3 ou 4). Enfin, nous avons jugé plus utile de distinguer les types de compétences (linguistiques, méthodologiques ou culturelles) que les différents objectifs (que nous avons regroupés).

Après avoir effectué ces modifications, nous avons donc établi notre propre modèle de fiche :

Public	Étudiants de l'U.M.C.E.	
Niveau	Le semestre correspondant	
Tâche visée	Produit de la séance	
Compétences	Types de compétences Linguistiques Méthodologiques Culturelles/ institutionnelles	Expression orale Expression écrite Compréhension orale Compréhension écrite
Objectifs	Objectif(s) transversal(aux) à développer dans la séance	
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Contenu(s) à développer dans la séance (à exercer et ce que l'étudiant doit apprendre au cours de la séance)	
Support(s)	Document(s) de différentes natures (écrit, power point, authentique, internet, vidéo, etc.)	
Durée	2 heures pédagogiques (90 minutes chronologiques)	
Activité(s)	Explication des activités à développer pendant le déroulement de la séance.	

Nous avons créé 5 fiches de ce type par semestre et choisi d'en développer une par semestre également. Certaines fiches se suivent successivement tandis que d'autres fiches sont isolées et représentent des moments du cours. Dans leur ensemble, ces fiches représentent des unités partielles d'un cours de F.O.U. qu'il faudrait bien sûr compléter si un tel cours voyait le jour à l'UMCE. Nous avons voulu élaborer ces fiches et les activités pour donner une vision globale d'un cours de cette nature.

Il est important de mentionner que pour des raisons de temps, notre proposition ne comprend pas le travail non présentiel de systématisation grammaticale, nécessaire dans un cours de cette nature puisque nous n'avons que 4 semestres pour l'apprentissage de la langue. Nous aimerions cependant signaler que le travail du professeur doit être minutieux à l'heure de chercher et trier les meilleurs exercices de systématisation pour que les apprenants puissent pratiquer les contenus chez eux. Ce

dispositif doit être cohérent et suivre une progression parallèle au travail du cours présentiel. L'usage d'une plateforme pour favoriser les échanges entre étudiants (forums) et faciliter la mise en ligne d'exercices (éventuellement créés par le professeur) semble tout à fait adapté à notre contexte.

Résumé des fiches pédagogiques

	Compétences	Tâche visée	Fiche développée avec le matériel
1 ^{er} semestre	Linguistique	1.- Se présenter devant ma classe et mes camarades	
	Linguistique	2.- Remplir un formulaire avec mes données personnelles	✓
	Linguistique et culturelle/ institutionnelle	3.- Dire en quoi consiste ma filière	
	Linguistique et culturelle/ institutionnelle	4.- Écrire un mél à un camarade ou un professeur	
	Linguistique	5.- S'inscrire à un cours de français au sein de l'université d'accueil	
2 ^{ème} semestre	Linguistique et méthodologique	1.- Identifier et sélectionner l'information importante à partir d'un texte simple (environ 250 ou 300 mots)	✓
	Linguistique, méthodologique et culturelle/ institutionnelle	2.- Faire des prévisions	
	Linguistique, méthodologique et culturelle/ institutionnelle	3.-Commenter un power point de présentation de sa filière dans une université francophone	
	Linguistique et culturelle	4.- Comprendre un article de presse	
	Linguistique, méthodologique et culturelle/ institutionnelle	5.-Présenter la biographie d'un personnage lié à la discipline d'études	
3 ^{ème} semestre	Linguistique et méthodologique	1.-Reconnaître la structure du résumé	✓
	Linguistique et méthodologique	2.-Pratiquer les techniques du résumé	
	Linguistique et méthodologique	3.- Résumer un texte d'environ 600 mots	
	Linguistique et méthodologique	4.- Prendre de notes à partir d'un extrait de cours magistral	
	Linguistique	5.-Participer à un débat	
4 ^{ème} semestre	Linguistique et méthodologique	1.- Prise de notes à partir d'un cours magistral d'1 heure – 1 heure 30.	
	Linguistique	2.- Défendre une opinion (à l'oral et à l'écrit) à propos d'un sujet polémique	
	Linguistique, méthodologique et culturelle/ institutionnelle	3.-Présenter un projet de mémoire.	
	Méthodologique	4.- Reconnaître une synthèse	✓
	Méthodologique	5.- Rédiger une synthèse à partir de trois textes longs	

Fiches pédagogiques:

1^{er} semestre

Fiche N° 1

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	1 ^{er} semestre			
Tâche visée	Se présenter devant ma classe et mes camarades			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	X
	Méthodologiques		Expression écrite	X
	Culturelles et institutionnelles		Compréhension orale	X
			Compréhension écrite	X
Objectifs	Dire son nom, son âge, sa nationalité, sa filière et sa profession. Reconnaître et utiliser les formules de politesse de base			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Les verbes s'appeler, avoir et être au présent de l'indicatif, les pronoms personnels atones et toniques, la profession, la nationalité, la filière et l'âge. Quelques mots interrogatifs.			
Support(s)	Vidéo ou document écrit			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	Le professeur se présente et écrit au tableau ses données personnelles. Il montre ensuite une vidéo (avec un support écrit pour les étudiants) où un individu se présente à quelqu'un. Les étudiants sont invités à répéter le modèle pour se présenter à l'oral au reste du groupe puis à mettre par écrit leurs données personnelles. Le professeur interroge oralement les étudiants sur leurs données et systématise les questions ainsi que les formules de politesse de base. Les étudiants sont invités à poser des questions à un camarade pour remplir un document avec ses données.			

Fiche N° 2 (développée p. 72)

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	1 ^{er} semestre			
Tâche visée	Remplir un formulaire avec mes données personnelles			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	X
	Méthodologiques		Expression écrite	X
	Culturelles et institutionnelles		Compréhension orale	X
			Compréhension écrite	X
Objectifs	Donner: son âge, sa nationalité, son adresse, son numéro de téléphone, son adress électronique. Repérer les mots importants et les items obligatoires dans un formulaire.			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Les nombres, la date de naissance, la nationalité, la profession, le présentateur « c'est ». Quelques mots interrogatifs.			
Support(s)	Documents écrits authentiques			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	Le professeur montrera aux étudiants des exemples de fiches d'inscriptions et de formulaires authentiques que les universitaires utilisent dans la vie quotidienne : fiche à remplir lors de l'arrivée dans un pays étranger, fiche d'inscription à la bibliothèque/médiathèque, formulaires à remplir pour obtenir une carte de transport, une carte bleue, etc. Les étudiants devront dans un premier temps tenter de remplir les différents formulaires puis, par petits groupes, repérer les informations les plus importantes, qui sont demandées dans les différents types de formulaire. Le professeur systématise les questions correspondantes et explique les éventuelles différences culturelles (pour l'adresse notamment). Toujours par groupe, les étudiants devront réutiliser les données des formulaires pour en créer un autre et le faire remplir par les étudiants d'un autre groupe.			

Fiche N° 3

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	1 ^{er} semestre			
Tâche visée	Dire en quoi consiste ma filière			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	X
	Méthodologiques		Expression écrite	
	Culturelles et institutionnelles	X	Compréhension orale	
			Compréhension écrite	X
Objectifs	Parler de ses études Reconnaître les intitulés de sa formation dans les universités francophones			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Les verbes en -er au présent de l'indicatif, les pronoms personnels atones et toniques, les articles définis et indéfinis, les adjectifs possessifs.			
Support(s)	Document écrit ou visuel, power point de présentation élaboré par le professeur, site internet.			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	Le professeur prépare un petit exposé pour expliquer l'organisation des principaux systèmes éducatifs francophones (ces informations peuvent être transmises en langue maternelle) et signale le nom de quelques universités par pays francophone. Après cet exposé, les étudiants par petits groupes sont chargés de chercher sur la page officielle d'une université le nom des différentes filières représentées dans la classe. Ils sont ensuite invités à les présenter devant la classe et à comparer les réponses qu'ils ont obtenues avec celles des autres groupes. Le professeur explique les différences rencontrées. Une fois les noms des filières trouvés, le professeur systématise le verbe « étudier » et signale l'emploi des pronoms possessifs. Les étudiants sont alors invités à rédiger un petit texte de présentation qui doit être adaptable aux différents systèmes éducatifs francophones (utilisation des différentes dénominations de la filière) : nom, prénom, âge, nationalité, études, université d'origine.			

Fiche N° 4

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	1 ^{er} semestre			
Tâche visée	Écrire un mél à un camarade ou un professeur			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	
	Méthodologiques		Expression écrite	X
	Culturelles et institutionnelles	X	Compréhension orale	
			Compréhension écrite	X
Objectifs	Demander/donner des informations Employer quelques formules de politesse Pratiquer les modèles de texte écrit simple.			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Les mots interrogatifs et les formules de politesse. Le conditionnel de politesse de certains verbes (vouloir).			
Support(s)	Document écrit			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	Le professeur apportera des documents authentiques ou créés par lui reproduisant plusieurs méls d'échange d'information entre étudiants ou entre étudiant et professeur. Le professeur vérifie la compréhension des méls à l'aide de questions ponctuelles : quelle est l'information demandée, qui est le destinataire (un étudiant, un professeur...). Il souligne les différences de registres dépendant des destinataires et systématise les formules de politesse à l'écrit (mail formel ou amical). Les étudiants sont alors invités à compléter un mail avec les mots interrogatifs et/ou les formules de politesse manquantes. Puis, une fois que les étudiants ont bien compris la structure d'un mél, avec les mots clés, les formules de politesses, etc. le professeur demandera aux élèves de lui écrire un mél pour lui demander une information. Grâce à cette activité les étudiants pourront reconnaître les structures d'un mél formel ou amical.			

Fiche N° 5

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	1 ^{er} semestre			
Tâche visée	S'inscrire à un cours de français au sein de l'université d'accueil			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	
	Méthodologiques		Expression écrite	X
	Culturelles et institutionnelles		Compréhension orale	
			Compréhension écrite	X
Objectifs	Demander et donner des informations Suivre des consignes en français pour s'inscrire en ligne. Repérer les informations les plus importantes			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	L'impératif / l'infinitif / le verbe devoir au présent pour donner des instructions Les horaires et l'emploi du temps : dire l'heure			
Support(s)	Document écrit /Jeu de rôle			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	Le professeur mettra ses étudiants en situation : les étudiants reçoivent un horaire d'université et un budget par semaine. Ils doivent choisir parmi plusieurs possibilités un cours de français selon leurs disponibilités, cours auquel ils vont devoir s'inscrire. Une fois le cours choisi, les étudiants devront remplir un formulaire en ligne avec leurs données personnelles. Une ou plusieurs informations demandées ne sont pas en leur possession et les étudiants devront écrire un mél pour demander ces informations au secrétariat qui organise les cours de français. Lors du prochain cours, le professeur pourra jouer le rôle du/de la secrétaire qui a fait venir les étudiants pour répondre à leurs doutes concernant le formulaire et confirmer leur inscription sur place.			

2^{ème} semestre

Fiche N° 1 (développée p.75)

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	2 ^{ème} semestre			
Tâche visée	Identifier et sélectionner l'information importante à partir d'un texte simple (environ 250 ou 300 mots)			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	X
	Méthodologiques	X	Expression écrite	X
	Culturelles et institutionnelles		Compréhension orale	
			Compréhension écrite	X
Objectifs	Demander/donner des informations Trier l'information en allant du général vers le particulier.			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Quelques articulateurs logiques, lexique lié à la thématique abordé dans la séance.			
Support(s)	Document écrit			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	Le professeur proposera un sujet (la santé : l'alimentation, le stress et le sport) aux étudiants et ils devront rechercher tous les mots liés à ce sujet. Puis, le professeur apportera trois textes courts, et divisera le cours en trois groupes. Chaque groupe travaillera la compréhension d'un texte et devra en relever l'information importante (idée principale, raisons...). Les étudiants présentent ensuite leur texte au reste de la classe.			

Fiche N° 2

Public	Etudiants universitaires			
Niveau	2 ^{ème} semestre			
Tâche visée	Faire des prévisions			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	X
	Méthodologiques	X	Expression écrite	
	Culturelles et institutionnelles	X	Compréhension orale	X
			Compréhension écrite	X
Objectifs	Parler de causes, de conditions et de conséquences. Parler de l'avenir			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Le futur, l'hypothèse au présent (Si + v. présent). Quelques articulateurs logiques, les marqueurs d'opinion, de point de vue, quelques conjonctions temporelles. Lexique lié à la thématique abordée en cours			
Support(s)	Manuel d'apprentissage			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activités	Le professeur présente le sujet de l'écologie et demande au groupe classe de faire un remue-méninge à propos du sujet. Il propose ensuite un document sur le réchauffement climatique que les étudiants liront à haute voix (tour de table). Le professeur vérifie la compréhension du texte en demandant aux étudiants de compléter un schéma explicatif. Il systématise ensuite le futur et l'hypothèse. Il demande ensuite à ses étudiants d'imaginer par deux le plus de conséquences possibles si le réchauffement climatique continue à augmenter. Les étudiants présentent leur liste au reste de la classe.			

Fiche N° 3

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	2 ^{ème} semestre			
Tâche visée	Commenter un power point de présentation de sa filière dans une université francophone			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	X
	Méthodologiques	X	Expression écrite	X
	Culturelles et institutionnelles	X	Compréhension orale	X
			Compréhension écrite	X
Objectifs	Demander/donner des informations Présenter un sujet à l'oral Faire des comparaisons Réaliser une présentation animée / power point			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Quelques articulateurs logiques, les marqueurs d'opinions, les comparatifs et superlatifs. Les organisateurs du discours. Lexique lié à la filière.			
Support(s)	Document écrit			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	<p>Les étudiants arriveront en classe avec les informations qu'ils auront recherchées sur leur filière dans une université francophone (programme, présentation de la filière ...) et présenteront un power point descriptif qu'ils auront préalablement préparé (10 à 15 minutes d'exposition par étudiant). Après la présentation, le professeur reviendra, si c'est nécessaire, sur la structure d'un power point ; les points essentiels d'une présentation, la séquence logique à suivre, etc. Il expliquera ensuite la comparaison à l'aide d'exemples et demandera aux étudiants de rédiger 5 phrases de comparaison entre la filière présentée et celle qu'ils suivent actuellement.</p> <p>Pour conclure, le professeur mettra l'accent sur quelques différences institutionnelles entre les universités francophones et chiliennes.</p>			

Fiche N° 4

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	2 ^{ème} semestre			
Tâche visée	Comprendre un article de presse			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	X
	Méthodologiques		Expression écrite	X
	Culturelles et institutionnelles	X	Compréhension orale	X
			Compréhension écrite	X
Objectifs	Raconter un événement au passé Demander/donner des informations Élaborer un texte au passé d'environ 300 mots			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Le passé composé, l'imparfait, le passif. Les marqueurs du passé. Les marqueurs d'opinion. Lexique lié au thème. Les techniques d'écriture journalistique.			
Support(s)	Documents écrits authentiques			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	Le professeur divisera la classe par groupe et donnera à chaque groupe plusieurs articles traitant d'un même faits divers. Chaque groupe devra pour chaque article compléter la grille d'information correspondant à la structure de l'article de presse (qui ? quoi ? où ? quand ? comment ? pourquoi ?) et la présenter à l'ensemble de la classe. Les étudiants remarqueront ainsi que cette structure se répète dans tous les articles. Le professeur expliquera certains faits de langue que l'on retrouve dans les textes de presse comme le passif. Il demandera ensuite aux différents groupes de remplir une grille d'information de manière fantaisiste et à partir de celle-là, rédiger un faits divers d'environ 300 mots.			

Fiche N° 5

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	2 ^{ème} semestre			
Tâche visée	Présenter la biographie d'un personnage lié à la discipline d'études			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	X
	Méthodologiques	X	Expression écrite	X
	Culturelles et institutionnelles	X	Compréhension orale	X
			Compréhension écrite	
Objectifs	Présenter quelqu'un Décrire un parcours de vie Demander/donner des informations			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Le passé composé, l'imparfait et le plus-que-parfait. Les pronoms relatifs simples, quelques conjonctions temporelles, les articulateurs logiques, l'organisation du discours. Le lexique lié à la discipline.			
Support(s)	Document écrit/ power point fait par l'étudiant			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	Les étudiants auront choisi un personnage lié à leur discipline et préparé un exposé oral sur sa vie et ses principaux travaux. Pendant les présentations, qui peuvent être accompagnée de documents ou d'un power point, les autres étudiants auront une fiche technique à remplir qu'ils devront compléter au fur et à mesure que l'exposé se passe. Si l'expositeur n'a pas tout dit, ils devront lui poser des questions pour compléter leur fiche.			

3^{ème} semestre

Fiche N° 1 (développée p. 77)

Cours de sensibilisation

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	3 ^{ème} semestre			
Tâche visée	Reconnaître la structure du résumé			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	
	Méthodologiques	X	Expression écrite	X
	Culturelles et institutionnelles		Compréhension orale	
			Compréhension écrite	X
Objectifs	Hiérarchiser les informations Résumer un texte			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Les passé littéraires, les articulateurs logiques de but, cause, conséquence, opposition et de concession. Quelques procédés de la reformulation. Lexique lié au sujet. Les techniques de résumé.			
Support(s)	Document écrit			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	Le professeur sensibilise les étudiants à la pratique du résumé en insistant sur ses différentes utilisations dans la vie quotidienne et à l'université. Il leur donne ensuite des textes courts de différentes natures (d'environ 80 mots chacun). Les élèves devront d'abord les lire et ensuite ils devront choisir les phrases qui les résument le mieux. Avec le professeur, ils essaieront d'expliquer en quoi les autres phrases ne sont pas de bons résumés. A la fin, le professeur systématisera les procédés à utiliser pour faire un résumé.			

Fiche N° 2

Public	Étudiants universitaires		
Niveau	3 ^{ème} semestre		
Tâche visée	Pratiquer les techniques du résumé		
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale
	Méthodologiques	X	Expression écrite
	Culturelles et institutionnelles		Compréhension orale
			Compréhension écrite
Objectifs	Résumer un texte Hiérarchiser les informations		
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Les passé littéraires, les articulateurs logiques de but, cause, conséquence, opposition et de concession. La reformulation, le lexique lié au sujet. Les techniques de résumé		
Support(s)	Document écrit		
Durée	2 heures pédagogiques		
Activité(s)	Le professeur propose un texte aux étudiants (d'environ 450 mots) et plusieurs résumés de ce même texte et leur demande de choisir celui qui leur semble le plus correct. Les étudiants comparent leurs réponses et justifient leur choix. Le professeur note les différentes réponses et explique qu'il peut y avoir plusieurs réponses correctes. Il demande aux étudiants d'explicitier pourquoi certains résumés sont mauvais. Une fois que les étudiants ont bien repéré la structure d'un résumé, le groupe classe essaiera de produire un résumé collectif à partir d'un autre texte. Le professeur demande aux étudiants de repérer les idées importantes et les note au tableau. L'ensemble du groupe essaie de les hiérarchiser puis, une fois le plan dégagé, chaque étudiant rédige un résumé.		

Fiche N° 3

Public	Étudiants universitaires		
Niveau	3 ^{ème} semestre		
Tâche visée	Produire un résumé d'un texte d'environ 500 mots		
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale
	Méthodologiques	X	Expression écrite
	Culturelles et institutionnelles		Compréhension orale
			Compréhension écrite
Objectifs	Résumer un texte Hiérarchiser les informations		
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Les passé littéraires, les articulateurs logiques de but, cause, conséquence, opposition et de concession. La reformulation, le lexique lié au sujet. Les techniques de résumé		
Support(s)	Document écrit		
Durée	2 heures pédagogiques		
Activité(s)	Le professeur apportera un texte d'environ 500 mots et le donnera à chaque étudiant. Ensuite, il demandera aux étudiants de premièrement lire le texte puis de relever les informations les plus importantes pour finalement proposer un résumé d'à peu près 150 mots.		

Fiche N° 4

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	3 ^{ème} semestre			
Tâche visée	Prise de notes à partir d'un extrait de cours magistral			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	X
	Méthodologiques	X	Expression écrite	X
	Culturelles et institutionnelles		Compréhension orale	X
			Compréhension écrite	
Objectifs	Comprendre des extraits de cours magistraux Prendre des notes			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Les articulateurs logiques de but, cause, conséquence, opposition et de concession. La reformulation, l'organisation du discours oral. Les techniques de la prise de notes, et le lexique lié au sujet.			
Support(s)	Extrait vidéo de cours magistral			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	Le professeur sélectionnera un extrait court d'un cours magistral. Il aura demandé avant à la classe de faire la recherche du lexique lié à la thématique pour faciliter la compréhension pendant la séance. Les étudiants doivent prendre note de ce qu'il leur semble important. Ils comparent avec un autre étudiant puis doivent répondre par groupe à un questionnaire portant sur l'extrait. Les étudiants vérifieront ainsi la validité de leur prise de note. Par la suite, le professeur repasse l'extrait et insiste sur les indices (prosodie, répétitions,...) qui signalent les informations importantes.			

Fiche N° 5

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	3 ^{ème} semestre			
Tâche visée	Participer à un débat			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	X
	Méthodologiques		Expression écrite	
	Culturelles et institutionnelles		Compréhension orale	X
			Compréhension écrite	
Objectifs	<p>Argumenter</p> <p>Exprimer des désirs et des besoins</p> <p>Prendre la parole</p>			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	<p>Les articulateurs logiques de but, cause, conséquence, opposition et de concession.</p> <p>La reformulation, la concordance de temps. L'hypothèse au passé (Si + imparfait /). Le lexique propre au sujet.</p>			
Support(s)	Jeu de rôle			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	<p>Cette activité consiste à reproduire un débat télévisé, il s'agit de donner à chaque étudiant un rôle déterminé dans la discussion. Le sujet pourra être l'écologie. En autonomie, les étudiants auront eu du temps pour faire la recherche d'information selon le personnage qu'ils joueront (ministre, député, étudiants de secondaires ou universitaires, parents, professeurs, etc.). Le professeur sera le modérateur et c'est à lui de donner les consignes et à faire respecter le temps de parole. L'importance de cette activité se trouve sur l'argumentation et la défense d'un point de vue à l'oral.</p>			

4^{ème} semestre

Fiche N° 1

Public	Etudiants universitaires			
Niveau	4 ^{ème} semestre			
Tâche visée	Prise de notes à partir d'un cours magistral d'une heure.			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	X
	Méthodologiques	X	Expression écrite	X
	Culturelles et institutionnelles		Compréhension orale	X
			Compréhension écrite	
Objectifs	Comprendre l'intégralité d'un cours magistral lié à la discipline des étudiants Distinguer discours objectivé et impliqué. Prendre des notes			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Les techniques de prise de notes. Lexique lié au sujet.			
Support(s)	Enregistrement d'un cours magistral			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	Le professeur mettra ses étudiants en situation : ils seront confrontés à un cours magistral d'une heure et devront prendre des notes. A la fin du cours, le professeur vérifie la compréhension à l'aide d'un questionnaire reproduisant la formulation de questions d'examen universitaires.			

Fiche N° 2

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	4 ^{ème} semestre			
Tâche visée	Défendre une opinion (à l'oral et à l'écrit) à propos d'un sujet polémique			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	
	Méthodologiques		Expression écrite	X
	Culturelles et institutionnelles		Compréhension orale	
			Compréhension écrite	X
Objectifs	Argumenter. Exprimer des idées, des sentiments, donner son point de vue sur un sujet déterminé.			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Verbes+ subjonctif ou indicatif/infinif, conjonctions+ subjonctif ou indicatif/infinif. La mise en relief (c'est...qui/ c'est... pour laquelle...). Les degrés d'appréciation et d'intensité. Lexique lié au sujet.			
Support(s)	Document écrit, power point ou document sonore			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	Le professeur donnera un éditorial polémique à ses étudiants et leur demande de classer les arguments qui s'y trouvent puis de compléter la liste avec leurs propres idées. Une fois terminé cet exercice, le professeur organise la classe en deux groupes (les pour et les contre) et organise un débat. Le professeur sera le modérateur et donnera la parole aux étudiants qui doivent se mettre d'accord et choisir à chaque tour de table, un camarade pour répondre à une question ou un argument. A la fin, le professeur systématise les règles d'écriture d'un éditorial et propose plusieurs sujets à partir desquels les étudiants devront rédiger un texte du même type pour la session suivante.			

Fiche N° 3

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	4 ^{ème} semestre			
Tâche visée	Présenter un projet de mémoire			
Compétences	Linguistiques	X	Expression orale	X
	Méthodologiques	X	Expression écrite	
	Culturelles et institutionnelles	X	Compréhension orale	X
				Compréhension écrite
Objectifs	Présenter un travail oralement et défendre la perspective adoptée. Exprimer des idées, des sentiments, donner son point de vue sur un sujet déterminé.			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Lexique de la discipline.			
Support(s)	Power point			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	<p>En travail non présentiel, le professeur demande à ses étudiants d'élaborer un projet de mémoire: avec un sujet, différentes perspectives, quelques résultats attendus, etc.</p> <p>En arrivant au cours, les étudiants devront rédiger un mail formel à un professeur d'université fictif pour lui demander un rendez-vous et lui présenter leur projet.</p> <p>Une fois terminée cette activité, le professeur propose un jeu de rôle : un étudiant joue le professeur, un autre l'étudiant qui expose son sujet et tente de convaincre le professeur d'accepter son projet. A la fin de l'exposé, le « professeur » pose une question à l'étudiant et décide s'il veut être son directeur de mémoire.</p>			

Fiche N° 4 (développée p. 87)

Public	Étudiants universitaires			
Niveau	4 ^{ème} semestre			
Tâche visée	Reconnaître une synthèse			
Compétences	Linguistiques		Expression orale	
	Méthodologiques	X	Expression écrite	X
	Culturelles et institutionnelles		Compréhension orale	X
			Compréhension écrite	X
Objectifs	Rédiger des écrits universitaires de type courts			
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Reprise du contenu des semestres précédant plus la reformulation et les techniques de synthèse. Lexique lié au sujet.			
Support(s)	Document écrit			
Durée	2 heures pédagogiques			
Activité(s)	<p>Pour commencer la séance le professeur donne aux étudiants un document résumant les règles pour faire une synthèse de texte et leur demande de pointer les différences avec l'exercice du résumé. Ensuite, il leur donne trois textes longs d'environ 500 mots chacun, et leur demande d'en classer et hiérarchiser les idées (générales, principales, secondaires). Les étudiants comparent les résultats avec le corrigé de l'exercice. Par groupe, ils proposent un plan et le justifie au reste de la classe et confrontent leur plan avec le corrigé. Le professeur réexplique ce que doit contenir l'introduction et la conclusion et demande aux étudiants de rédiger la synthèse pour le cours suivant.</p>			

Fiche N° 5

Public	Étudiants universitaires		
Niveau	4 ^{ème} semestre		
Tâche visée	Rédiger une synthèse à partir de deux textes longs		
Compétences	Linguistiques		Expression orale
	Méthodologiques	X	Expression écrite
	Culturelles et institutionnelles		Compréhension orale
			Compréhension écrite
Actes de communication Objectifs	Rédiger des écrits universitaires de type courts		
Contenus (morphosyntaxiques, lexicaux et sociolinguistiques)	Les techniques de reformulation et les techniques de la synthèse. Lexique lié au sujet.		
Support(s)	Document écrit		
Durée	2 heures pédagogiques		
Activité(s)	Le professeur propose 3 textes nouveaux de longueur différente (d'environ 500 mots chacun) à ses étudiants et leur demande d'en rédiger une synthèse individuellement.		

Développement de séances et ressources pédagogiques :

Fiche N°2 du 1^{er} semestre

Tâche : Remplir un formulaire avec mes données personnelles

Temps de la leçon :	Activité	Durée	Techniques pédagogiques	Compétences à développer chez l'apprenant
Introduction de la leçon à développer : « Les formulaires »	Le professeur pose des questions en espagnol : Dans la vie quotidienne, on utilise les formulaires ? Dans quelle situation ? Pour quoi faire ? Combien de formulaires connaissez-vous ? Quel a été le dernier formulaire que vous avez rempli ?	5 à 10 minutes	Question ouverte Tour de table	Compréhension orale
Développement de la leçon : Séquence 1 :	Le professeur montre aux étudiants plusieurs formulaires authentiques ou didactisés (d'université, de bibliothèque, de carte bleue, etc.) A leur tour, les étudiants essaieront de remplir chaque formulaire avec leurs données personnelles.	10 minutes	Travail individuel	Compréhension orale
	Ensuite par petits groupes, les étudiants vont repérer les informations plus importantes de chaque formulaire.	7 à 10 minutes	Travail groupal	Compréhension écrite
	Le professeur systématisera les questions pour demander ces informations : quel est votre nom ?, quelle est votre adresse ?, etc.	7-10 minutes	Travail individuel	Compréhension orale et écrite
Séquence 2 :	Maintenant les groupes doivent créer leurs propres formulaires et le rendre au professeur. En même temps, le professeur explique les différences culturelles, par exemple : les noms de famille, l'adresse, le numéro de téléphone, etc. Une fois corrigée les possibles fautes d'orthographe, les groupes reçoivent un formulaire différent et le remplissent avec leurs données personnelles.	30 à 35 minutes	Travail individuel	Expression écrite
Clôture :	Correction collective Auto-évaluation de la séance	5 à 7 minutes	Travail groupal	Expression orale

Si vous voulez recevoir nos newsletters chaque semaine veuillez remplir tous les champs ci-dessous.

Pseudonyme :

Mot de passe :

Confirmer le mot de passe :

Prénom :

Nom :

Sexe Homme Femme

Date de naissance / /

E-mail :

Un e-mail de confirmation d'inscription vous sera envoyé à cette adresse, vérifiez la bien.

Université René- Descartes :

Vous voulez accueillir les nouveaux étudiants ?

Complétez la fiche :

Votre nom :

Votre âge :

Votre nationalité :

Vos études :

Les heures libres :

Merci pour votre participation !

**Médiathèque de la ville de Paris
Formulaire d'inscription**



Le nom de famille :

Le prénom :

La date de naissance :

La nationalité :

L'adresse :

Le numéro de téléphone :

⁵² Quelques exemples ont été tirés du Manuel d'apprentissage *Alter Ego*, Paris, Edition Hachette (français langue étrangère), 2006, p.21, 23 et 26.

Fiche N°1 du 2^{ème} semestre**Tâche** : Identifier et sélectionner l'information importante à partir d'un texte simple (environ 250 ou 300 mots)

Temps de la leçon :	Activité	Durée	Techniques pédagogiques	Compétences à développer chez l'apprenant
Introduction de la leçon à développer : « La sélection d'information »	Le professeur demande à ses étudiants comment on peut être en bonne santé ? (faire du sport, ne pas être stressé, bien manger...)	5 à 7 minutes	Question ouverte Tour de table	Compréhension orale
Développement de la leçon : Séquence 1 :	Avant de commencer l'activité, le professeur divise le cours en 3 grandes groupes et leur assigne une thématique (stress, sport ou alimentation) et leur de chercher tout les mots lié au sujet.	10-15 minutes	Travail en groupe	Compréhension orale
Séquence 2 :	Ensuite le professeur donne à chaque groupe un petit texte. Les étudiants devront d'abord lire le petit texte puis relever les informations plus importantes. Le titre du texte, l'idée principale, les raisons et comment y parvenir.	30 minutes	Travail en groupe	Compréhension et expression écrite
Séquence 3 :	Ensuite les groupes devront présenter à l'oral leur texte au reste de la classe.	30 minutes	Travail en groupe	Expression et compréhension orale
Clôture :	Correction collective	5 à 7 minutes	Travail groupal	Expression orale

L'alimentation

Vous avez faim ? Alors mangez ! Certains diététiciens disent qu'on peut manger tout ce qu'on veut à condition d'avoir faim. Il est important aussi de manger à des heures régulières et il faut consommer beaucoup de fruits, de légumes et des aliments riches en fibres comme le pain et le riz complets. Mais faites attention aux sucres ! Ne mangez pas trop de poisson. L'idéal est d'en manger trois fois par semaine. Le poisson est riche en protéines et contient peu de graisses. L'eau est la seule boisson indispensable, il faut en boire au moins un litre et demi par jour. Pour conclure, il faut insister sur le fait que chacun de nous possède un corps différent, et que se sentir bien et être en bonne santé ne signifie pas nécessairement être mince.

L'exercice physique

Aujourd'hui, dans nos sociétés, nous sommes très sédentaires. Par conséquent, une activité physique régulière et constante est vraiment conseillée. Pour se maintenir en forme, il suffit de faire un peu de marche tous les jours et une heure d'exercice plus intense par semaine. Le mieux, bien sûr, c'est de pratiquer différentes activités comme le vélo, le footing, la natation, etc. Il faut encore dire que le sport permet de faire travailler le cœur et les muscles, mais aussi de bien dormir.

Non au stress !

La meilleure façon de lutter contre le stress est de garder une attitude optimiste. Pour cela, l'estime de soi

et les relations avec les autres sont fondamentales. Etre optimiste est avant tout une attitude face aux difficultés et aux problèmes que nous rencontrons. Etre capable de voir la vie de façon positive permet d'affronter le stress, de s'accepter et d'accepter les autres plus facilement. Un excellent moyen pour voir les bons côtés de la vie, c'est de rire ! ce n'est pas toujours facile mais c'est possible. Essayez !

Titre du texte :

Idée principal :

Les raisons :

Comment y parvenir :

⁵³ Exemple tiré de la Méthode *Rond-Point 1*, Barcelona, Edition Difusion (français langue étrangère), 2004, p.40.

Fiche N° 1 du 3^{ème} semestre

Tâche: Reconnaître la structure d'un résumé : cours de sensibilisation.

Temps de la leçon :	Activité	Durée	Techniques pédagogiques	Compétences à développer chez l'apprenant
Introduction de la leçon à développer : « La structure des résumés »	Le professeur commence son cours de sensibilisation en expliquant l'importance du résumé dans la vie des étudiants. On l'utilise pour étudier, pour parler, pour raconter un film, un livre, etc.	5 à 7 minutes	Question ouverte Tour de table	Compréhension orale
Développement de la leçon : Séquence 1 :	Ensuite le professeur donne les feuilles d'exercices et les étudiants lisent le premier texte. Les étudiants devront choisir parmi plusieurs phrases le résumé du petit texte. Le professeur corrige le premier exercice, et explique pourquoi les autres réponses ne sont pas de bons résumés.	10 à 15 minutes	Question ouverte Tour de table	Compréhension orale
Séquence 2 :	Avec l'exemple du premier exercice, les étudiants continuent l'activité avec les quatre autres textes proposés.	20 à 25 minutes	Travail individuel	Compréhension écrite
Séquence 3 :	Après, le professeur pose les questions de la feuille d'exercices et c'est aux étudiants de justifier leur réponse. Pour chaque texte, le professeur corrige et demande aux étudiants d'expliquer en quoi les phrases proposées sont de bons ou de mauvais résumés.	20 à 25 minutes	Question ouverte Tour de table	Expression écrite et orale
Séquence 4 :	Pour terminer le professeur systématise les procédés à utiliser pour faire un résumé (voire ressource pédagogique)	5-7 minutes	Question ouverte Tour de table	Compréhension orale
Clôture :	Correction collective	5-7 minutes	Travail groupal	Expression orale

Dans les deux séances suivantes, le professeur traitera encore du résumé, mais en augmentant le niveau de difficulté jusqu'à ce que les étudiants arrivent à la production d'un résumé. Comme il s'agit d'une même séquence, nous proposons les documents à utiliser dans les trois classes ci-dessous.

Feuille d'exercices classe 1⁵⁴

Texte 1 :

Créé en 1939, le Centre National d'Enseignement par Correspondance fut conçu pour la scolarisation des enfants dispersés par la guerre. Mais son utilité étant apparue manifeste, on décida de conserver cette institution pour en faire l'école des malades, des handicapés, des accidentés, c'est-à-dire de tous les jeunes d'âge scolaire empêchés de faire leurs études dans un établissement d'enseignement direct. Sa mission s'est élargie peu à peu aux enfants isolés ou éloignés-vivant à l'étrangers, notamment-, puis aux adultes qui représentent aujourd'hui 85 % des élèves du C.N.T.E (le monde 24/2/77)

En résumé, mettez une croix devant la réponse qui ne trahit pas le texte :

1	Le C.N.T.E a été créé en 1939 pour les enfants dispersés par la guerre
2	Créé en 1939, le C.N.T.E est l'école des malades, des handicapés, des accidentés.
3	Le C.N.T.E a été créé pour les adultes qui représentent 85 % des ses élèves.
4	Créé en 1939 pour permettre la scolarisation des enfants dispersés par la guerre, le C.N.T.E accueille aujourd'hui tous ceux que les circonstances empêchent de faire des études dans les établissements d'enseignement direct.

Texte 2 :

Le problème de l'étalement des vacances se heurte, en France, aux habitudes de la majorité des employeurs qui estiment moins onéreux sur le plan économique de fermer leurs établissements au mois d'août, et aux salariés eux-mêmes, pour lesquels la notion de vacances est liée aux conditions météorologiques.

En bref : mettez une croix devant la phrase qui résume le mieux ce paragraphe.

L'étalement des vacances est difficilement concevable, en France, parce que :

1	La plupart des employeurs ferment leurs entreprises au moins d'août.
2	Les salariés préfèrent être en vacances lorsqu'il fait beau
3	Tout le monde (employeurs et employés) se satisfait du mois d'août, soit pour raisons économiques, soit pour raisons météorologiques.
4	Les entreprises ferment pendant une partie de la durée des vacances scolaires (mois d'août), ce qui permet aux parents d'être en vacances en même temps que leurs enfants pendant le plus beau mois de l'année.

⁵⁴ GRABNER Cécile et HAGUE Michèle ; « Écrire pour quoi faire ? Lettres, comptes rendus, résumés de textes », Paris, Didier, 1981, p. 121-122.

Texte 3 :

Le problème de l'aménagement du territoire se pose de façon particulièrement aiguë au Japon. Les données sont simples : les montagnes couvrent plus des trois-quarts de la surface du pays ; l'essentiel de l'activité économique se concentre sur la côte du Pacifique (que les Japonais appellent « le Japon de l'endroit » par opposition à l'autre face du pays qui borde la mer du Japon et qu'ils appellent le « Japon de l'envers ») et particulièrement entre Tokyo et Osaka (500 kilomètres) où vivent déjà plus de 50 millions de personnes, la moitié de la population totale. Comme tous les plans de développement concernent exclusivement cette région, on pense qu'en l'an 2000, 90 % des Japonais s'entasseront sur cette bande étroite et longue de 1000 km qui s'étire du Nord de Tokyo à Shimonoseky (d'après Le Figaro).

En bref : les problèmes de l'aménagement du territoire au Japon s'expliquent par :

1	Le désir qu'ont tous les Japonais de vivre entre Tokyo et Shimonoseky
2	La concentration de l'activité économique entre Tokio et Osaka
3	Les caractéristiques physiques du pays (aux trois-quarts montagneux et ouvert sur le Pacifique par la seule mince bande de terre à l'Est).
4	Le trop grand nombre de Japonais par le rapport à la surface totale du pays.

Texte 4 :

L'éducation permanente réssoudre les problèmes que posent le recyclage, qui signifie une mise à jour des connaissances, la promotion sociale qui se traduit par une élévation dans la hiérarchie de l'entreprise, et la reconversion professionnelle. Mais de très nombreux adultes, parfois diplômés de l'Enseignement supérieur, ne savent plus lire, c'est-à-dire qu'ils ne comprennent pas ou comprennent mal ce qu'ils lisent, et ne savent plus écrire autrement qu'en alignant des phrases interminables et incompréhensibles : mal construites. L'éducation permanente sert donc à combler les faiblesse de la formation initiale c'est-à-dire, tout bêtement, à donner aux adultes la maîtrise des langages.

Mettez une croix devant le résumé qui ne trahit pas le texte :

1	L'éducation permanente permet le recyclage, la promotion et la reconversion professionnelle des adultes et leur donne la maîtrise des langages.
2	L'éducation permanente donne aux adultes qui ne savent ni lire, ni écrire, la maîtrise des langages, c'est-à-dire qu'elle leur permet de se recycler pour qu'ils puissent bénéficier d'une promotion sociale ou d'une reconversion professionnelle.
3	L'éducation permanente sert plutôt à compenser les faiblesses de la formation initiale qu'à atteindre les objectifs qui devraient être les siens : recyclage, promotion et reconversion professionnelle des adultes.
4	Première phrase : objectifs de l'éducation permanente ; recyclage, rpomotion, reconversion. Deuxième phrase ; des adultes, même diplômés ne savent plus lire, écrire. Troisième phrase ; rôle de l'éducation permanente ; maîtriser des langages.

Texte 5 :

On disait que la machine allait libérer l'homme en faisant les travaux les plus pénibles et que les travailleurs pourraient ainsi se tourner vers des activités plus riches, plus épanouissantes. Avec l'apparition de l'informatique et le développement de l'automatisation dans les entreprises, les ouvriers deviennent, effectivement, les surveillants des machines qui leur imposent leur rythme. Ce travail de surveillance ne nécessite aucun apprentissage, aucun effort physique ni intellectuel, aucun savoir-faire et ne demande ni initiative ni créativité. Dans ces entreprises les absences longues pour maladies ou accidents du travail diminuent tandis qu'augmentent vertigineusement les absences courtes «non motivées». Celles-ci semblent être inspirées par les mêmes refus qui, jadis, provoquaient certaines grèves...

Les phrases suivantes prétendent résumer le contenu de ce paragraphe. Attribuez à chacune d'elle la mention qu'elle mérite :

-Faux

-Juste

-Juste, mais partiel. Valable comme conclusion d'un exposé

-Juste, mais imprécis. Valable comme expression d'une idée générale.

Les machines peuvent libérer les hommes des travaux pénibles ou fastidieux sans, pour autant, favoriser leur épanouissement.	
Contrairement à ce que l'on espérait, les nouvelles conditions de travail créées par le développement de l'informatique et de l'automatisation dans les entreprises, ne semblent pas satisfaire les travailleurs.	
La machine libère les hommes parce qu'elle fait les travaux pénibles et leur laisse ainsi la possibilité de se livrer à des tâches qui les épanouissent.	
Grâce à l'informatique et à l'automatisation, le travail s'effectue maintenant sans efforts physiques ou intellectuels, ce qui réduit le nombre de congés de longue durée dans les entreprises	

Le résumé : comment procéder ?

Pour pouvoir rédiger un résumé de texte long, il est nécessaire de travailler en plusieurs étapes. (J.-M. DE KETELE, *Résumer un message*. 1992.)

1) l'approche globale du texte

Observer l'origine du document, son genre (conférence, article de journal, texte scientifique...), ses titres

Lire une première fois sans prendre de notes afin d'avoir une compréhension globale du texte

Lire très lentement une seconde fois pour :

rechercher le sens des mots inconnus (dict., contexte...)

rechercher mentalement les termes-clés et les segments de significations essentiels

2) analyse de la structure du texte

Souligner les mots-clés du texte

Repérer les liens d'association, d'opposition, d'inclusion ... grâce à la comparaison des mots-clés des différents paragraphes afin de dégager l'aspect sémantique du texte. ("ami" >< "ennemi", "cancer" + "infarctus" = "conséquence de la vie moderne")

Effectuer un découpage sémantique :

écrire en une phrase le contenu d'un paragraphe

Repérer les mots-liens de chaque paragraphe

Identifier en conséquence les grandes unités de signification et les rapports qui les lient.

3) élaboration du plan

Structurer ces différents titres pour élaborer le plan

Rédiger le plan sous forme de schéma structuré

Cette mise en forme doit caractériser en l'interprétant le type de plan dégagé. Si la structure est :

-**narrative** : la séquence chronologique s'exprime par des termes tels que : tout d'abord, ensuite...

-**exposive** : les liens entre deux idées s'expriment par des termes comme d'une part... d'autre part...

-**argumentaire** : les liens logiques s'expriment par exemple de la façon suivante : sans doute (thèse), mais (antithèse), en conclusion (synthèse).

4) élaboration du résumé

Rédiger les idées préalablement structurées dans un plan.

Vérifier si la hiérarchisation des idées apparaît dans les structures grammaticales (mots-liens, ponctuation...)

Distinguer éventuellement trois parties dans le résumé

-L'introduction : présenter l'idée essentielle.

⁵⁵ Informations trouvées sur le site internet

<http://users.skynet.be/fralica/refer/theorie/theocom/produire/6mptfonc.htm#procdeux>, consulté le 6 mars 2012.

- Le développement: les arguments avancés par l'auteur, le déroulement chronologique ... en fonction du type de structure de texte.
- La conclusion : en relation avec l'idée essentielle.
- Être concis: le résumé reprend de façon concise les idées essentielles de l'auteur. Par conséquent, il faut éviter les redondances, énumérations, effets de style...
- Être fidèle: le résumé doit refléter fidèlement les idées de l'auteur, un résumé n'est pas une évaluation ou un commentaire personnel du texte.
- Être ordonné: le résumé doit refléter l'ordre des idées présenté par l'auteur (parfois contesté par certains manuels !)
- Être cohérent: le résumé n'est pas composé de divers fragments empruntés au texte, additionnés les uns aux autres? Les différents liens entre les idées doivent être exprimés afin de former un tout unifié et cohérent.

Exercice d'entraînement : résumer... comment faire ?

1.- analyse du contenu :

I.- voici le début d'un article inspiré par l'ouvrage de Simone de Beauvoir le deuxième sexe.

... il est très difficile de se faire une idée de la situation de la femme dans les toutes premières sociétés humaines. Les renseignements que fournissent les ethnographes sont assez contradictoires sur ce point. On peut tout juste supposer qu'elle partage les activités des hommes tout en mettant au monde des enfants... sans qu'elle sache clairement pourquoi.

Par contre, dès qu'apparaît l'agriculture, la société s'organise ; le clan remplace la horde. Pour travailler la terre, il faut des bras ; la maternité devient une fonction sacrée et la femme est assurée d'un prestige d'autant plus grand qu'on ignore le rôle de l'homme dans la procréation. On pense que l'enfant est la réincarnation de larves ancestrales qui flottent dans certains lieux sacrés. Si celles-ci choisissent le corps de la femme pour s'épanouir, c'est que la femme est une criature privilégiée, digne de toutes les attentions et de tous les soins. Par extension, on pense qu'on lui doit toute espèce de germination et, actuellement encore, à Bornéo, ce sont les femmes qui conservent et choisissent les semences. A Nicobar, on pense que la récolte sera plus importante si elle est faite par une femme enceinte. Donc, on la vénère et on la craint. Des divinités féminines sont l'objet d'un culte fervent et dans les tribus des simples mortels, les femmes jouent parfois le rôle important : elles peuvent être prêtresses, elles peuvent participer au gouvernement etc. (...)

Mais, bientôt, la grandeur même de la femme amène sa perte. En fait, dès cette époque, elle est idole : pas l'égale de l'homme. Il suffira que l'homme découvre sa puissance de procréation, de création et de destruction pour qu'il s'affirme le Maître... tandis que les activités de la femme sont plus ou moins confondues avec ses fonctions naturelles (enfantement-allaitement), celles de l'homme se diversifient dans la sédentarité. C'est lui qui invente de nouveaux outils et des armes, c'est lui qui fait la guerre, c'est lui donc, qui se nomme souverain. Dès l'âge de bronze, la femme est détrônée... et pour longtemps !.

Lisez ce texte avec attention, au moins deux fois de telle sorte que vous vous sentiez bien « pénétré » du contenu.

Puis, prenez connaissance des résumés qui en sont faits ci-dessous ; le texte comprenant 360 mots, il fallait créer un résumé égal au tiers de son volume soit ; 120 mots.

[Il est généralement toléré un nombre de mots égal à plus ou moins 10 % du nombre idéal. Ce qui signifie qu'ici, par exemple, le texte devait être résumé en un nombre de mots compris entre 180 (120-12 et 132 (120+12). Tous les articles (le, la, les, l', etc) et les pronoms (y compris c') comptent pour un mot.]

⁵⁶ GRABNER Cécile et HAGUE Michèle, *Écrire pour quoi faire ? Lettres, comptes rendus, résumés de textes*, Didier, Paris, 1981, pp. 127-129.

R.1

Il n'est pas facile d'imaginer ce que fut la situation de la femme dans les toutes premières sociétés humaines, les renseignements des ethnographes se contredisent en ce domaine. On suppose qu'elle travaille avec l'homme et donne naissance aux enfants sans trop comprendre pourquoi.

Mais les peuples se sédentarisent avec l'apparition de l'agriculture, les clans apparaissent à la place des hordes. Le travail de la terre exige des bras et les enfants sont les bienvenus. Le prestige de la femme est autant plus grand qu'on ne saisit pas le rôle de l'homme dans la procréation. On pense que le corps de la femme est choisi pour permettre aux larves des ancêtres de se réincarner : l'objet d'un tel privilège est forcément doté de grands pouvoirs et par extention, on pense que la femme est seule capable de provoquer toutes espèces de germination (actuellement à Bornéo et à Nicobar, on retrouve des traces de cette croyance). On lui confie d'autres pouvoirs (religieux, politiques), on la vénère et on la craint.

Mais cela ne signifie pas qu'elle soit légale de l'homme. Elle sera détrônée dès l'âge de bronze c'est-à-dire dès que l'homme découvre son rôle dans la création et dès que les conditions de vie l'obligent à inventer des armes et des outils : procréateur, créateur et destructeur, l'homme domine sa compagne dont les activités se résument désormais à des naturelles (enfantement, allaitement).

R2 :

Jadis, les gens croyaient que les enfants étaient la réincarnation des larves ancestrales qui flottent dans certains lieux sacrés et que les femmes étaient habilitées à faire revivre. On croyait aussi que les femmes savaient rendre féconds les champs.

Mais dès qu'on n'a plus cru cela, les femmes ont dû se contenter d'accomplir leurs devoirs de mère (enfantement, allaitement)

R3 :

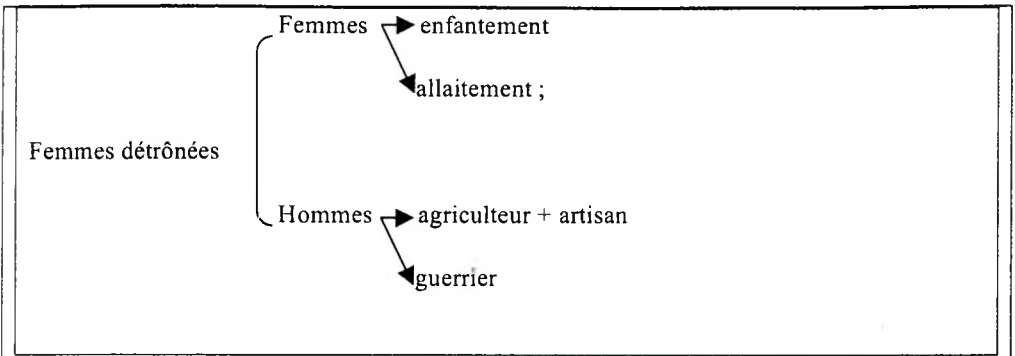
Rôle de la femme de les 1ères sociétés humaines ?

Travaux des hommes+ maternité (fortuite).

Ds soc. agric., maternité = enfants= bras, femmes très appréciées.

Ignorance rôle procréateur de l'h' : femmes vénérés déesses de fécondation.

+tard, pouvoir des h. augmente (création, destruction et découverte procréation) et de



R4 :

Dans les sociétés primitives, la femme est vénérée parce qu'elle exerce des fonctions religieuses (prêtresse) et politiques (participe au gouvernement).

Ensuite c'est l'homme qui la remplace qu'il tire bénéfice du fait qu'il n'est pas, comme la femme, obligé de rester au foyer pour s'occuper des enfants. Il travaille au dehors, invente des armes et des outils et fait la guerre. L'âge de bronze sera fatal à la femme.

R5 :

Les ethnographes fournissent des renseignements contradictoires sur la situation de la femme dans les premières sociétés humaines. La seule chose dont on soit sûr, c'est qu'elle met au monde les enfants-évidemment !

C'est pour cela, d'ailleurs, qu'elle sera particulièrement respectée dans les sociétés agricoles ; les enfants sont des bras pour les travaux des champs. Et comme, en plus, on ne savait pas que les hommes jouaient un rôle dans la procréation, on voyait, dans la fécondité de la femme, un signe des dieux. Il paraît qu'il y a encore des réminiscences de ces croyances à Nicobar et à Bornéo. Peut-être même ailleurs, dans des pays dits « civilisés »...

Naturellement, quand l'homme découvre son rôle dans la procréation, cela change tout ! surtout qu'en même temps il invente de nouveaux outils et des armes, ce qui rend maître de construire ou de détruire. La femme, elle, n'a plus rien qu'à enfanter et à allaiter. « Elle est détronée », nous dit-on. Ne serait-ce pas plutôt qu'elle est remise à sa vraie place, à la place que la nature lui a octroyée : au foyer ?

Vous avez lu les cinq résumés : R1,R2,R3,R4,R5.

Placez chacun d'eux vis-à-vis de l'appréciation (ou des appréciations) qu'il mérite :

Anecdotique, ne reflète pas l'ensemble du texte	
Reproduit presque intégralement le texte	
Confond causes et effets	
Difficile à faire relire, donc inutilisable	
Contient les remarques et les réflexions de son rédacteur.	

Éducation : la France élève moyen pour l'OCDE⁵⁷

ÉLÈVE MOYEN, a fait des efforts ces dernières années mais peut encore mieux faire. À lire le rapport annuel, *«Regards sur l'éducation»*, publié hier par l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), c'est le constat qui vient à l'esprit. Commençons par les bons points. En quarante ans, la France a fait des progrès considérables pour amener une génération à un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire : 80% des Français arrivent désormais au lycée. Ils étaient moins de 60% au début des années 1970. Mais au risque de bousculer un peu nos certitudes nationales, d'autres pays font mieux. C'est le cas de la Corée qui affiche une progression bien plus spectaculaire : en moins de quarante ans, ce pays a conduit aux années lycées, 99% de sa population contre à peine 58% dans les années 1970. **Un élève sur trois redouble en France** L'éducation est l'une des priorités de notre pays, qui dépense pour ses collégiens et ses lycéens, 20% de plus que la moyenne des 30 autres pays de l'OCDE. Une nouvelle à double tranchant car ce budget peut aussi être le signe d'une mauvaise gestion. Pour Bernard Hugonnier, directeur adjoint de l'éducation à l'OCDE qui a réalisé l'enquête, *«la moyenne de l'OCDE tourne autour de 5 600 euros de dépense par élève alors que la France, elle, consacre près de 8 000 euros par élève au lycée»*. Elle arrive malgré tout loin derrière le Luxembourg, la Suisse et la Norvège. Une nuance toutefois, *«si l'on ajoute, précise-t-il, aux sommes dépensées dans le secondaire, celles du primaire, les petits Français sont plutôt moins bien lotis que les autres»*.

Allez savoir pourquoi, c'est en France que l'on redouble le plus, avec un taux atteignant presque 40% pour les élèves de 15 ans contre 13% dans l'ensemble des pays de l'OCDE. *«C'est un record, insiste Bernard Hugonnier, or, ce niveau inutilement élevé ne prévient pas l'échec scolaire.»* Au contraire. Car le redoublement est inconnu dans des pays qui dispensent un bon niveau d'enseignement comme le Japon, la Norvège, l'Islande et même la Corée. Et, pourtant, nos enfants travaillent beaucoup plus que les autres : entre 7 et 14 ans, ils avalent 7 500 heures d'enseignement contre 5 500 pour les petits Finlandais.

Et, si nos chérubins travaillent plus qu'ailleurs, leurs enseignants eux, auraient tendance à moins oeuvrer que leurs homologues de l'OCDE. Du moins dans le secondaire. Car les enseignants français travaillent plutôt moins qu'ailleurs. Sur l'ensemble des pays de l'OCDE, le temps d'enseignement s'établit à 704 heures par an. Il n'est que de 534 heures au Japon, un peu plus de 700 heures en France mais il dépasse allégrement le millier d'heures aux États-Unis ou au Mexique.

Le rapport constate également *«qu'en moyenne, dans les pays de l'OCDE, les taux d'encadrement des établissements privés sont plus importants que ceux des établissements publics dans le secondaire»*.

La France est également bonne élève pour les frais d'inscription dans le supérieur, qui demeurent modestes. Ce qui ne signifie pas qu'elle traite bien ses étudiants. Car sur 100 étudiants qui démarrent une formation de niveau universitaire, 64 obtiendront au moins l'équivalent d'une licence, 15 se réorienteront vers une formation courte plus professionnelle (IUT, BTS.) mais 21 sortiront du système sans obtenir le moindre diplôme du supérieur. Une profonde lacune. *«Car, observe Bernard Hugonnier, la France est aussi l'un des pays où il est le plus difficile d'intégrer le monde du travail sans être titulaire d'un diplôme du supérieur.»*

www.lefigaro.fr

⁵⁷ Informations trouvées sur le site internet <http://www.ciep.fr/es/delfdalf/sujet.php>. « partie B1 », consulté le 6 mars 2012.

Fiche N°4 du 4^{ème} semestre

Tâche : Reconnaître une synthèse: cours de sensibilisation.

Temps de la leçon :	Activité	Durée	Techniques pédagogiques	Compétences à développer chez l'apprenant
Introduction de la leçon à développer :	Le professeur commence le cours en illustrant avec un power point comment faire une synthèse (voir document : Règles pour faire une synthèse). Il demande aux étudiants de pointer les différences avec le résumé.	10 à 15 minutes	Question ouverte Tour de table	Compréhension et expression orale
Développement de la leçon : Séquence 1 :	Le professeur donne trois textes aux étudiants. Ils les lisent en silence. Le professeur à la fin pose des questions pour vérifier la compréhension.	15 à 20 minutes	Travail individuel	Compréhension orale et écrite. Expression orale
	Les étudiants devront hiérarchiser les idées des textes les idées générales, les idées principales et les idées secondaires (voir corrigé de l'activité), en suivant l'ordre de leur feuille. Le professeur guidera ses étudiants en répondant aux questions qui peuvent émerger pendant l'activité.	20 à 25 minutes	Travail en individuel	Compréhension écrite et compréhension et expression orale
Séquence 2 :	Une fois décomposé les textes, le professeur demande aux étudiants de proposer un plan par groupe. Chaque groupe présente ensuite son plan. Le professeur compare ensuite les plans proposés avec celui du corrigé de l'activité.	20 à 25 minutes	Travail groupal	Compréhension et expression orale
Séquence 3 :	Finalement, le professeur repasse ce que doit contenir l'introduction et la conclusion (voir corrigé de l'activité).	20 à 25 minutes	Travail individuel	Compréhension écrite et expression orale
Clôture :	Devoir pour la séance suivante: le professeur demande aux étudiants de produire une synthèse en utilisant le plan et en suivant les règles pour faire une synthèse de textes.	5 à 7 minutes	Travail individuel	Compréhension orale

Comme pour le résumé, la synthèse fera l'objet de deux séances. Nous présentons les ressources pédagogiques pour la première séance. Pour la seconde, le professeur choisira trois textes pour que ses étudiants les synthétisent.

RÈGLES POUR UNE SYNTHÈSE DE TEXTE

La synthèse de texte, c'est la **recomposition** d'un texte où l'on exprime **avec des mots différents** les idées, les arguments, l'esprit et le ton de l'auteur. Ce **n'est pas une énumération** d'idées essentielles, **ni un recollage de phrases** de l'auteur.

Les étapes d'une synthèse de texte:

A) Faire une lecture globale, un crayon à la main.

Une bonne compréhension d'un texte dépend de l'habileté à répondre aux questions suivantes :

- De quoi s'agit-il? Quel est le **problème posé**?
- Quelles sont les **idées principales** de l'auteur?
- Quelles sont les **idées secondaires**?

B) Rechercher la thèse et les objectifs de l'auteur

Il s'agit de dégager : ?

- le ou les **thèmes** présentés par l'auteur
- l'**intention** de l'auteur (il démontre, il explique ou il dénonce)
- la **thèse** (le point de vue) développé par l'auteur

C) Faire un plan de votre synthèse

Le plan du résumé devrait normalement correspondre au plan du texte lui-même. Voici un exemple de plan.

- Introduction : les objectifs de l'auteur;
- **Partie 1** : Idée principale.
- idée secondaire
- idée secondaire (ou exemple important)
- conclusion sur cette partie
- **Partie 2** : Idée principale
- idée secondaire
- idée secondaire (ou exemple important)
- conclusion sur cette partie
- Conclusion générale : les résultats, les solutions ou les questions posées par l'auteur.

D) Rédiger votre synthèse de texte

En respectant les règles élémentaires de présentation des travaux écrits, vous devez normalement obtenir une synthèse qui représente entre 10 et 20 % du nombre de pages du texte à synthétiser. Il est généralement plus difficile de se limiter à 10% pour produire la synthèse d'un texte très court. Par exemple, pour un texte d'une quinzaine de pages, votre synthèse ne devrait pas dépasser 3 pages.

⁵⁸ Informations trouvées sur le site internet

<http://pedagogie.cegepfxg.qc.ca/profs/llafontaine/obssynt.htm>, consulté le 6 mars 2012.

Exercice d'application⁵⁹

a) Analyse des documents

1. Des traditions journalistiques originales

Le journalisme français a toujours été plus un journalisme d'expression qu'un journalisme d'observation : il accorde la préférence à la chronique et au commentaire sur le compte-rendu et le reportage. Autant qu'à la présentation des faits, il s'est toujours intéressé à l'exposé des idées ; autant qu'à l'analyse des situations, il s'est attaché à la critique des intentions. Par là, il est fondamentalement différent du journalisme factuel anglo-saxon selon lequel la nouvelle doit être nettement séparée de son commentaire, et du journalisme analytique, quasi pédagogique, allemand, plus préoccupé de traiter des sujets que de décrire des faits. On peut s'interroger à ce sujet sur la règle du journalisme anglo-saxon, "les faits sont sacrés, le commentaire est libre" ; souvent cité par les journalistes français, ce principe est bien rarement respecté car il est, en réalité, à l'opposé des traditions du journalisme français, et sans doute aussi des attentes de leurs lecteurs. Depuis la fin de l'Ancien Régime, les journalistes français assimilent la liberté de la presse à la liberté d'expression et se sont assez peu préoccupés de la liberté d'investigation ou d'accès aux sources.

Parmi les raisons qui peuvent expliquer ce goût naturel du journalisme français pour le jugement et l'analyse subjective et son relatif mépris pour le témoignage "objectif" du reportage, on peut en retenir deux.

La première tient à ce que l'on peut appeler l'ambition littéraire des journalistes, qui se sont longtemps considérés plus comme des hommes de lettres en devenir que comme des observateurs des événements ; de fait, la partie culturelle et les œuvres de fiction dans le contenu des journaux ont toujours été en France relativement importantes par rapport aux articles d'actualité.

La seconde tient à l'histoire : la presse française jusqu'à l'avènement de la III^e République, a été soumise à une forte contrainte des autorités gouvernementales et la liberté d'investigation des journalistes français s'en est trouvée largement limitée. L'État, fortement centralisé et exerçant, à la différence des États-Unis par exemple, une influence décisive dans tous les secteurs de la vie politique, économique et même culturelle, contrôlait les principaux réseaux d'information et était, par son administration et ses services diplomatiques, la principale source de nouvelles. La presse française fut donc souvent contrainte de s'en remettre, pour l'essentiel, aux sources gouvernementales et le moteur du journalisme fut, non pas comme aux États-Unis ou en Grande-Bretagne la chasse aux nouvelles, mais la critique d'une information officielle. Dès le milieu du XIX^e siècle, alors même que la tutelle officielle se desserrait progressivement jusqu'à s'effacer entièrement, les services de l'Agence Havas, par leur abondance, perpétuèrent cette habitude et en firent une commodité. Encore aujourd'hui, il est clair que par l'étendue, la variété et la qualité de ses services, l'Agence France-Presse allège la charge des journaux et favorise leur tendance à traiter l'actualité au second degré, celui non de la collecte des faits mais celui de l'analyse réflexive et critique.

Lors même qu'aujourd'hui, les journalistes français se réclament d'un nouveau journalisme d'investigation « à l'américaine », ils s'en remettent, en fait pour l'essentiel de leurs informations à des sources institutionnelles gouvernementales, administratives ou autres. Il est caractéristique que les grands noms du journalisme français ont été, et sont encore souvent, des polémistes, des essayistes ou des hommes de lettres⁵⁹.

Pierre Albert, *La Presse française*, Notes et études documentaires, la Documentation française, 1998

⁵⁹ Informations trouvées sur le site internet <http://www.etudes-litteraires.com/resume-synthese-dossier.php#axzz2EF5H6pXo> « Rédaction (introduction, développement et conclusion) », consulté le 6 mars 2012.

2. Hubert Beuve-Méry, le fondateur (1902-1989)

« Il signait Sirius. Ce simple paraphe signalait à ses lecteurs une distance exigeante avec les soubresauts de l'actualité. Hubert Beuve-Méry, directeur-fondateur du *Monde*, professait naturellement le recul comme une vertu cardinale. Breton austère, voire janséniste, il aurait fort bien pu être recteur ou maître des novices... [...]

Combien de fois s'est-il répété la litanie de Charles Péguy, l'un de ses maîtres : "*Dire la vérité, toute la vérité. rien que la vérité, dire bêtement la vérité bête, ennuyeusement la vérité ennuyeuse, tristement la vérité triste*" ? Dire "non", aussi. Avec intransigance et éclat, orgueil et désenchantement.

Correspondant du *Temps* à Prague en 1938, il démissionne lorsque ce quotidien salue les accords de Munich, aux termes desquels la France et l'Angleterre plient devant Hitler et ses revendications territoriales en Tchécoslovaquie. Ainsi regimbe-t-il souvent durant les années 30, prompt à se rebeller contre les mœurs d'une presse trop docile devant le pouvoir et dont le sensationnalisme constitue le péché mignon.

CONTRE LA PRESSE "POURRIE"

Tour à tour correspondant du *Matin* et du *Petit journal*, il découvre avec écœurement les libertés prises avec les faits les plus avérés par ces quotidiens et la corruption acceptée par ses confrères. [...] De cette presse-là, de cette "*pourriture*" (les mots crus ne l'effrayaient pas), il conservera comme la brûlure d'une gifflure. Voilà une certaine idée du journalisme qui le désigne, au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour prendre la direction d'un nouveau quotidien du soir, *Le Monde*, installé rue des Italiens [...]

Instruit par l'expérience, inflexible et prudent, ce plébéien aux allures aristocratiques veillera scrupuleusement à son indépendance politique et financière. À ceux qui attendent sa chute, ne pouvant croire que les lois du capital puissent s'incliner devant son obstination, il répond avec hauteur : "*Nous sommes pauvres et entendons le rester.*" La femme d'un rédacteur venue se plaindre de la modicité des revenus de son mari s'entend rétorquer : "*Est-ce que les femmes de pasteur se plaignent ?*" Sans appel... Il flotte alors au *Monde* le parfum singulier des institutions ecclésiastiques ou, mieux encore, des ordres de chevalerie. [...]

Par sa rigueur, l'ancien *Petit Chose* s'impose rapidement comme le "Patron". Alors que tant d'autres dans cette profession gouvernent dans l'énervement et les cris, lui se contente, au choix, de plisser les paupières ou de quelques mots grommelés, aussitôt "traduits" par ses plus proches coadjuteurs. Cette alchimie-là suffit à asseoir son autorité. Face au tohu-bohu médiatique naissant, il choisit instinctivement l'ombre. Et des engagements sans concession. [...] Ses éditoriaux à contre-courant des idées à la mode lui confèrent un magistère inédit. "*Il y a des vérités qu'il faut, pour parler comme Péguy, gueuler envers et contre tous, observera-t-il. Il fallait que Zola écrive son fameux "J'accuse..." , à tous risques pour lui, pour obtenir la révision du procès du capitaine Dreyfus.*"

Nous sommes loin des dissertations de potaches sur les vertus supposées de l'objectivité. Bien au contraire, Sirius insiste sur la nécessité d'un contre-pouvoir journalistique alors que la télévision d'État commence à trôner dans les salons des Français. Durant dix ans, de 1958 à 1969, de Gaulle sera son fantôme, lui donnant souvent matière à de rudes philippiques. "*Il était trop gaullien pour être gaulliste*", relève André Fontaine, l'un de ses successeurs. Trop journaliste, aussi, pour limiter son horizon. Son respect d'une étiquette bourgeoise et son classicisme dans la forme ne pouvaient longtemps masquer son anticonformisme. À des confrères qui lui demandaient, au terme de vingt-cinq années de direction du *Monde*, sa définition du métier, il répondit simplement, à mots comptés : "*Être... féminin. Ne pas ennuyer, intéresser, émouvoir, apprendre, distraire.*"

Portrait d'un quotidien, supplément du *Monde*, février 1998.

3. Le médiateur en position d'arbitre

Face aux pouvoirs établis, le journalisme se présente volontiers comme un contre-pouvoir. Devenu un pouvoir, ne doit-il pas être borné, lui aussi, par un contre-pouvoir ? C'est cette fonction que le médiateur, au *Monde*, tente partiellement de remplir. La direction du journal l'a chargé de veiller à l'application des règles professionnelles et déontologiques imposées aux journalistes pour que ceux-ci n'abusent pas de leur pouvoir. Ces règles, fixées par des chartes et, dans certains cas par des lois, donnent au lecteur la garantie que leur journal les informe aussi honnêtement, aussi exactement, aussi objectivement que possible, qu'il respecte le pluralisme et la diversité dans l'expression des opinions, qu'il ne porte pas atteinte aux droits des individus ni au secret de leur vie privée, bref qu'il s'efforce de satisfaire aux exigences de la vérité, de la rigueur, de la probité. Il appartient donc au médiateur de s'assurer que ces principes, qui définissent le "contrat de lecture" passé avec les lecteurs, soient scrupuleusement observés. [...]

Le médiateur, informé des reproches adressés à la rédaction, a pour responsabilité de rendre, en toute indépendance, un arbitrage. Dans le courrier qu'il adresse, en retour, aux lecteurs mécontents ou dans l'avis qu'il publie, chaque semaine, dans *Le Monde*, après examen de leurs plaintes, il indique s'il juge ou non, leurs critiques fondées. Les journalistes ont-ils enfreint les règles qui sont censées assurer la qualité de leur travail ? Ou bien le désaccord exprimé par le plaignant ne relève-t-il que d'une divergence d'opinion, voire d'un malentendu ? Le médiateur donne donc raison tantôt au lecteur, tantôt au rédacteur.

Bien entendu, son verdict mécontente nécessairement l'un ou l'autre, mais au moins son intervention permet-elle de porter le débat sur la place publique. Sa mission est de rappeler sans cesse à la rédaction les règles d'or qui organisent les droits et les devoirs de la presse, en particulier dans un journal comme *Le Monde* dont les journalistes sont les principaux actionnaires : l'indépendance par rapport à tous les pouvoirs, l'exercice de l'esprit critique, le souci permanent de la vérification, du recoupement, de la précision, la volonté clairement affirmée de dissocier l'information du commentaire, l'aptitude à reconnaître ses erreurs et à les rectifier, le respect des personnes, etc. Il revient au médiateur de faire comprendre aux rédacteurs que les lecteurs sont attentifs à l'application de ces principes et prompts à réagir dès qu'ils les jugent transgressés. Mais, dans le même temps, le médiateur a pour tâche de faire comprendre aux lecteurs comment travaillent les journalistes, pourquoi il leur arrive de se tromper, quelles difficultés ils rencontrent dans l'exercice de leur métier - non pour les excuser, mais pour éviter malentendus et procès d'intention.

Ainsi peut se développer, par l'intermédiaire du médiateur, qui justifie par là le titre même de sa fonction, un dialogue nourri entre lecteurs et rédacteurs. Dialogue qui tourne parfois à la polémique tant la passion est vive dès lors qu'est en jeu la relation de chacun à son journal quotidien. Dialogue nécessaire toutefois, non seulement pour tenter de dissiper la méfiance qui, à en croire les sondages, tend à se creuser entre les uns et les autres, mais aussi et surtout pour reconnaître au lecteur le statut légitime de partenaire. Dialogue indispensable pour qui considère la presse comme un instrument décisif de discussion publique, et ses lecteurs, aussi bien que ses journalistes, comme des acteurs à part entière de la vie démocratique.

Thomas Ferenczi, *Portrait d'un quotidien, supplément du Monde*, février 1998

Corrigé de l'exercice de synthèse

Indices paratextuels :

Genre : Notes et études documentaires, la Documentation française

Titre : « Des traditions journalistiques originales » extrait de *La Presse française*

Auteur : Pierre Albert

Date de publication : 1998

Idées générales (IG)	Idées principales (IP)	Idées secondaires (IS)	
I Le journalisme à la française ou l'expression d'idées.	1 Le journalisme français préfère la chronique et le commentaire à la relation des faits.	A Il est différent du journalisme anglo-saxon qui s'intéresse d'abord aux faits et les sépare du commentaire. B Il est différent du journalisme allemand, plus préoccupé de traiter des sujets que de décrire des faits.	
	2 Cette tradition prend sa source dans les attentes des lecteurs et dans la liberté d'expression conquise depuis la fin de la monarchie.		
	3 De plus le journaliste français se veut un « homme de lettres ».	A Œuvres culturelles et ouvrages de fiction ont été plus importants que les témoignages d'actualité.	
	4 Enfin la presse a été étroitement surveillée par le pouvoir politique jusqu'à la fin du XIX ^e siècle.		A Sa liberté d'enquêter en a été réduite. B Sa source d'information principale était officielle. C La création de l'agence Havas, au milieu du XIX ^e siècle a entretenu ce désintérêt pour la recherche personnelle d'informations comme aux États-Unis.
			A Bien qu'ils revendiquent un exercice du métier à l'américaine. B Leurs sources restent officielles et administratives.
	5 Aujourd'hui les journalistes privilégient encore l'analyse et l'interprétation des informations que leur fournit l'agence France-Presse.		A D'ailleurs le prix annuel qui récompense le meilleur journaliste porte le nom d'Albert Londres, un « reporter » qui a puisé dans les techniques d'enquête naturalistes de Zola.
6 Les grands noms restent des hommes de lettres.			

Indices paratextuels :

Genre : article de journal

Titre : « Hubert Beuve-Méry, le fondateur (1902-1989) » extrait de *Portrait d'un quotidien*, supplément du *Monde*

Auteur : inconnu

Date de publication : février 1998

Idées générales (IG)	Idées principales (IP)	Idées secondaires (IS)
II Les vertus et les idées d'un grand patron de presse, fondateur du journal <i>Le Monde</i> .	I Il a manifesté recul et rigueur morale.	A Il s'est attaché à la vérité toute simple. B Il a su s'opposer à l'opinion ambiante : il démissionne du « Temps » lors de l'annexion des

		Sudètes en 1938 ; il fustige une presse trop complaisante à l'égard du pouvoir dans les années 30. Il refuse le recours au sensationnel.
2	Il s'est élevé contre la déformation des faits et la corruption de ses confrères.	A Lors de son passage au « Matin » et au « Petit journal ».
3	Désigné comme directeur du « Monde », il cherchera avant tout à préserver son indépendance politique et financière.	A Il prône une rigueur de gestion quasi monastique.
4	Il se montre un patron réservé et prudent.	A Loin de l'agitation médiatique.
5	Il souhaite un contre-pouvoir journalistique.	A Ses éditoriaux heurtent l'opinion. B Il veut contrebalancer l'influence grandissante de la télévision, instrument du pouvoir dans les foyers. C Il s'oppose au général de Gaulle de 1958 à 1969 bien que gaullien lui-même.
6	Enfin, il a défendu un journalisme au service de ses lecteurs.	A Distraire, enseigner, émouvoir B Derrière un classicisme de façade.

Indices paratextuels :

Genre : article de journal

Titre : « Le médiateur en position d'arbitre » extrait de *Portrait d'un quotidien*, supplément du *Monde*

Auteur : Thomas Ferenczi

Date de publication : février 1998

C'est le texte le plus substantiel, c'est lui qui va indiquer la problématique.

Idées générales (IG)	Idées principales (IP)	Idées secondaires (IS)
III Comment sont respectés les droits des lecteurs et les devoirs des rédacteurs au « Monde » ?	1 Le médiateur est chargé de limiter les abus du pouvoir grandissant des journalistes.	A Il est chargé par la direction de veiller au respect des règles d'éthique professionnelle.
	2 Il est garant auprès des lecteurs des règles de liberté d'expression, de probité, de vérité, de respect de la vie privée.	A Ces règles sont internes ou issues de lois. B Elles constituent l'engagement du journal à l'égard de ses lecteurs.
	3 Il rend des arbitrages à la suite de plaintes de lecteurs.	A Par lettre ou par publication d'avis chaque semaine
	4 Il est surtout chargé de rappeler à la direction les devoirs de la presse : objectivité, indépendance, vérification des informations...	A Ce que le lectorat attend des rédacteurs.
	5 Il doit aussi rappeler aux lecteurs les difficultés du métier de journaliste	A Pour éviter les malentendus et les procès d'intention.
	6 Ainsi se crée un dialogue permanent entre lecteurs et journalistes, garantie d'une vraie démocratie.	A Qui n'est pas exempt de passion. B Pour combattre la méfiance qui se développe.

a) Constitution du plan détaillé

1.- Détermination de la problématique (qui est plus précise que le thème) :

Comment concilier les droits des lecteurs et les devoirs des journalistes aujourd'hui en France ?
ou La presse peut-elle exercer sa mission d'information malgré les multiples pressions qui s'exercent sur elle aujourd'hui en France ?

2.- Élaboration du plan

Nous aurions pu retenir le plan général : problèmes, causes, solutions :

1.- La presse est devenue un contre-pouvoir puissant.

2.- En raison d'un passé combatif, de la stature de certains de ses journalistes, mais risque de succomber sous la corruption ou la collusion avec le pouvoir politique.

3.- Elle doit donc rechercher son indépendance financière et assurer sa liberté d'expression tout en respectant une déontologie stricte.

Ce plan est toutefois banal et surtout déséquilibré. Nous lui préférerons un plan analytique permettant de décrire quelques aspects qui définissent le métier de journaliste aujourd'hui (ce qui serait le thème) :

La mission de la presse

III 4 = I 2 = II 2 = III 2

II 1

II 5

II 6

Les pressions externes

I 4

II 3

II 4

III 3

III 6 A B

Les obstacles internes

I 1

I 3

I 5

I 6

III 1

III 5

b) Rédaction

Introduction

Perçue de plus en plus comme un contre-pouvoir, la presse est le lieu de combats sournois. C'est ce que nous montre le dossier constitué de trois documents : le premier intitulé « Des traditions journalistiques originales » extrait de *La Presse française* par Pierre Albert ; le second et le troisième, des articles de journal, extraits de *Portrait d'un quotidien*, supplément du *Monde* de février 1998 : « Hubert Beuve-Méry, le fondateur (1902-1989) » d'auteur inconnu, et « Le médiateur en position d'arbitre » de Thomas Ferenczi. Dans ces conditions, les journalistes français peuvent-ils exercer aujourd'hui sereinement leur mission d'information du public ?

Cette mission, qui s'appuie sur plusieurs valeurs éthiques et intellectuelles, entre en conflit avec des pressions externes et se heurte aussi à des obstacles internes.

Développement

1^{re} partie : Aujourd'hui un public éclairé attend de la presse objectivité, indépendance, vérification des informations... Ce désir prend sa source dans une tradition de liberté d'expression conquise depuis la fin de la monarchie. Aussi refuse-t-il, comme hier Hubert Beuve-Méry, fondateur du journal « Le Monde », la déformation des faits et la corruption des journalistes. Il souhaite le respect de la vie privée, des règles de liberté d'expression, de probité, de vérité.

Ce grand patron a façonné le journalisme actuel en manifestant du recul à l'égard des événements et une grande rigueur morale. Surtout il l'a soustrait de la tutelle étatique, à la différence de la télévision envahissante. Finalement il a défendu un journalisme humain au service de ses lecteurs.

2^e partie : Cet idéal s'affronte à des pressions extérieures. Si l'on regarde l'histoire de notre pays, on constate que la presse a été étroitement surveillée par le pouvoir politique jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Plus près de nous, il y a cinquante ans, lorsqu'il a été appelé à diriger « Le Monde », Hubert Beuve-Méry a cherché avant tout à préserver son indépendance politique et financière. Aujourd'hui encore, le médiateur du journal rend des arbitrages à la suite de plaintes de lecteurs. Ainsi, malgré les passions et la méfiance qui se développe, se crée un dialogue permanent entre lecteurs et journalistes, garantie d'une vraie démocratie.

3^e partie : Plus pernicieux, les obstacles internes pourraient entraver cette mission d'information indépendante. D'abord par tradition, le journalisme français préfère la chronique et le commentaire à la relation des faits. Aujourd'hui encore, les journalistes privilégient l'analyse et l'interprétation des informations que leur fournit l'agence France-Presse et bien qu'ils revendiquent un exercice du métier à l'américaine, leurs sources restent officielles et administratives. Enfin il faut bien admettre qu'en France, pour se faire un nom dans le journalisme, il vaut mieux être un homme de lettres. Plus subtile, une des dérives actuelles de la presse se situe dans les abus de pouvoir des journalistes, que le médiateur est chargé de limiter. De même les arbitrages rendus par ce dernier rappellent aux lecteurs les difficultés du métier.

Conclusion

Le métier de journaliste est devenu aujourd'hui un véritable contre-pouvoir. Pour garder son rang, il doit se défendre plus que jamais des pressions politiques et financières et échapper à ses vieux démons de personnalité et de prétention littéraire. Dans ce contexte, des institutions comme le médiateur ou l'actionnariat des journalistes constituent des pare-feu originaux. [élargissement contenu dans le dossier ou Ce nouveau pouvoir est souvent réprimé et il n'est pas étonnant que les journalistes s'inquiètent de l'augmentation du nombre de confrères mis sous les verrous dans plus de cent pays.

Conclusion:

Les objectifs de notre mémoire ont été atteints car, dans un premier temps, nous avons dressé un panorama théorique autour de cette nouvelle approche qui est le F.O.U.. Puis, dans un deuxième temps nous avons montré qu'il était possible d'adapter cette approche au contexte de l'UMCE et à son public même si celui-ci compte avec des connaissances linguistiques minimales ou inexistantes. Enfin, nous avons également établi qu'il existe un intérêt pour ce type de formation auprès des étudiants de l'U.M.C.E. grâce à nos enquêtes. Les résultats de ces enquêtes n'ont pas été faciles à recueillir et il faudrait bien sûr procéder à une enquête à plus large échelle, pour confirmer cet intérêt au sein de l'institution dans le cas où un tel cours verrait le jour. Il nous semble cependant, que l'échantillon que nous avons analysé est assez représentatif.

Il faudrait aussi compléter notre proposition en créant le dispositif non-présentiel, en précisant les modalités d'évaluation et en élaborant du matériel adapté ou en recherchant plus de documents authentiques.

Nous croyons cependant qu'il est indispensable d'offrir un tel cours à la communauté étudiante pour augmenter la mobilité vers des universités francophones et ainsi donner accès à une formation d'une autre tradition académique, qui puisse enrichir leur formation initiale. Si ces étudiants réalisent effectivement un échange, ce cours leur donnera toutes les chances de réussite sur place. Dans le cas contraire, le cours de F.O.U. contribuera à enrichir leurs connaissances culturelles et travailler leurs compétences méthodologiques, qui leur serviront également aussi en langue maternelle.

Bibliographie :

Théorie :

- Colloque Forum Héraclès et Université de Perpignan Via Domitia « Le Français sur Objectifs Universitaires » 10, 11 et 12 juin 2010 – Perpignan aussi disponible sur le site <http://www.cuefp.com/userfiles/FOU%20-%20Actes%20colloque-1.pdf>, 415 p.
 - ✓ BOUCLET Yann, « Français sur Objectifs Universitaires, Français pour Usages Universitaires ou Français à Visée Universitaire ? » dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, pp. 109-118.
 - ✓ CUQ Jean-Pierre, «Colloque de Perpignan de Français sur Objectifs Universitaires, une synthèse» dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, pp. 407-415.
 - ✓ DEFAYS Jean-Marc et WERY Laurence «Enjeux et défis du Français sur Objectif Universitaire, à la lumière d'un programme d'urgence dans une université marocaine» dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, pp. 163-172.
 - ✓ ITO-PAGÈS Jean-Luc «Mobilité étudiante internationale, compétence en français et offre de formation» cité dans ISHIKAWA Fumiya «Le FLE comme matière universitaire en contexte «hétéroglotte» et extra-européen : statut académique et représentations sociales du FLE au Japon» dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, pp. 180-189.
 - ✓ LEBEAUPIN Thierry, «Objectifs universitaires en français : langue-culture, médiation des savoirs et recherche. Quelles clefs pour l'étudiant étranger ?» dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, pp. 339-347.
 - ✓ LION-OMS Laurence «Le Français sur Objectifs Universitaires : un essai de mise en oeuvre de formation en réponse à des besoins ciblés» dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, pp. 226-232.

- ✓ MOUNIA Sebane «FOS/FOU : Quel « français » pour les étudiants algériens des filières scientifiques ?» dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, pp. 309-313.
- ✓ NANAKI Aspasia, «Quels parcours de formation Français sur Objectifs Universitaires – dynamiques interculturelles pour les étudiants en mobilité ? », dans *Le Français sur Objectifs Universitaires*, pp. 217-225.
- MANGIANTE Jean Marc et PARPETTE Chantal, *Le Français sur Objectif Universitaire*, Grenoble, PUG, 2010, 252 p.
- RICHER Jean-Jacques, « Le Français sur Objectifs Spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ? » dans *Synergies Chine*, Bourgogne, Université de Bourgogne, n° 3, 2008, disponible sur le site internet <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Chine3/richer.pdf>, 16 p.
- ZARATE Geneviève, LEVY Danièle, KRAMSCH Claire, *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, Editions des archives contemporaines, 440 p.

Général :

- CHAUVET Aude, NORMAND Isabelle et ERLICH Sophie, *Référentiel pour le Cadre Européen Commun*, Paris, CLE international, 2000, 160 p.

Manuels et sources pédagogiques:

- BERTHET Annie, HUGOT Catherine, M. KIZIRIAN Véronique, SAMPSONIS Béatrix, WAENDENDRIES Monique, *Alter Ego 1*, méthode de langue, Paris, Hachette (français langue étrangère), 2006, 292 p.
- DENYER Monique, GARMENDIA Agustin, ROYER Corinne, LIONS-OLIVIERI Marie-Laure, *Version Originale 1*, méthode de langue, Paris, Difusion (français langue étrangère), 2010, p.202.
- GRABNER Cécile et HAGUE Michèle ; *Écrire pour quoi faire ? Lettres, comptes rendues, résumés de textes*, Paris, Didier, 1981, 221 p.

- HEU Elodie et MABILAT Jean Jacques, *Édito B2*, méthode de langue, Paris, Editions Didier, 2006, 223 p.
- LABASCOULE Josiane, LAUSE Christian, ROYER Corinne, *Rond-point 1*, Barcelona, Difusion (français langue étrangère), 2004, 206 p.

Sitographie :

Statistiques et informations générales :

- www.becaschile.cl
- http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/etude_prospect/mobilite_continu/fr/note_26_fr.pdf
- <http://www.education.gouv.fr/cid1180/direction-evaluation-prospective-performance.html>
- http://www.uis.unesco.org/Library/Documents/ged06_es.pdf page 130
- www.univ-perp.fr/.../DU_Français_sur_Objectifs_Universitaire.pdf,
- <http://www.businesschile.cl/es/noticia/reportaie-principal/la-ensenanza-del-ingles-en-chile-una-asignatura-pendiente>,
- <http://www.corfo.cl/sala-de-prensa/noticias/abril-2011/los-esfuerzos-por-hacer-de-chile-un-pais-bilingue>,
- www.umce.cl

Manuels et ressources pédagogiques :

- http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/576/2/Support_de_cours_FOU_HAFEZ.pdf,
- <http://users.skynet.be/fralica/refer/theorie/theocom/produire/6mptfonc.htm#procdeux>
- <http://www.etudes-litteraires.com/resume-synthese-dossier.php#axzz2EF5H6pXo>
- <http://www.ciep.fr/es/delfdalf/sujet.php>
- <http://pedagogie.cegepfxg.qc.ca/profs/lfontaine/obssynt.htm>

Annexes:

1.- Les enquêtes :

a) Exemple d'enquête remplie par les étudiants U.M.C.E. de 2^{ème} et 3^{ème} année pendant un cours de formation pédagogique

b) Exemple d'enquête remplie par les étudiants de français communicatif I et II.



UNIVERSIDAD METROPOLITANA
DE CIENCIAS DE LA EDUCACIÓN

FACULTAD DE HISTORIA, GEOGRAFÍA Y LETRAS
DEPARTAMENTO DE FRANCÉS

Estimado(a) estudiante,

En el marco de una memoria de título del Departamento de Francés, se pretende iniciar un proyecto de Cursos de Francés con Objetivo Universitario, destinado a estudiantes deseosos de seguir una formación en una universidad francófona (en Francia, Bélgica, Canadá, entre otras).

Con el propósito de obtener información adicional para la elaboración de la memoria, te agradeceríamos responder la siguiente encuesta.

Muchas gracias.

Equipo del Proyecto
Departamento de Francés.

Encuesta dirigida a los estudiantes de la carrera

1. Identificación personal.

Carrera : Psicología

Año de ingreso : 2009

Acerca del idioma francés.

2. ¿Has tenido algún contacto con la lengua francesa en el ámbito (*puedes marcar más de una alternativa*)

- Personal (familiar, intereses, etc.)
- Social (amigos, redes sociales, etc.)
- Académicos (estudios, profesional, etc.)
- Otros ¿Cuál? _____
- No he tenido ningún contacto con la lengua francesa.

3. La imagen que tienes de la lengua francesa es...:

- Positiva
- Negativa
- Neutra,

¿Por qué? Me permite conocer otras culturas.



4. A tu juicio, ¿qué ventaja implicaría seguir una formación en una universidad francófona?
- Prestigio y tradición a nivel mundial.
 - Costos reducidos.
 - + Amplias redes de intercambio.
 - Calidad de la formación.
 - Otro ¿Cuál? _____
5. Dentro de tu carrera, consideras que aprender francés sería útil para...:
- Seguir estudios de postgrado en una universidad francófona.
 - + Ampliar mis competencias de cultura general.
 - Ampliar mis competencias profesionales y disciplinarias.
 - Mejorar mi curriculum.
 - Otro ¿Cuál? _____
6. En relación con un proyecto de ir a estudiar a una universidad francófona ...
- Tengo un proyecto claro y definido.
 - He pensado en concretar un proyecto.
 - + Sería una opción interesante, lo pensaré.
 - No está en mis planes por ahora.
7. ¿Tienes acceso a información acerca de becas de estudio en instituciones francófonas?
- A. Sí, a través de :
- La UMCE (DRICI).
 - Sitio web de instituciones públicas chilenas.
 - Sitio web de organismos internacionales.
 - Otro: ¿Cuál? _____
- (B) No tengo acceso a esa información.
8. Si las condiciones institucionales permitieran instalar un Curso de Francés con Objetivo Universitario, ¿estarías dispuesto a seguirlo?
- Si | No _____



UNIVERSIDAD METROPOLITANA
DE CIENCIAS DE LA EDUCACIÓN

FACULTAD DE HISTORIA, GEOGRAFÍA Y LETRAS
DEPARTAMENTO DE FRANCÉS

Estimado(a) estudiante,

En el marco de una memoria de título del Departamento de Francés, se pretende iniciar un proyecto de Cursos de Francés con Objetivo Universitario, destinado a estudiantes deseosos de seguir una formación en una universidad francófona (en Francia, Bélgica, Canadá, entre otras).

Con el propósito de obtener información adicional para la elaboración de la memoria, te agradeceríamos responder la siguiente encuesta.

Muchas gracias.

Equipo del Proyecto
Departamento de Francés.

Encuesta dirigida a los estudiantes de la carrera

1. Identificación personal.

Carrera : _____ Castellano _____
Año de ingreso : _____ 2009 _____

Acerca del idioma francés.

2. ¿Has tenido algún contacto con la lengua francesa en el ámbito (*puedes marcar más de una alternativa*)

- Personal (familiar, intereses, etc.)
- Social (amigos, redes sociales, etc.)
- Académicos (estudios, profesional. etc.)
- Otros ¿Cuál? _____
- No he tenido ningún contacto con la lengua francesa.

3. La imagen que tienes de la lengua francesa es...:

- Positiva
- Negativa
- Neutra,

¿Por qué? _____ Es una lengua llena de matices y muy bonita, existe mucha literatura buena en ella. _____



4. A tu juicio, ¿qué ventaja implicaría seguir una formación en una universidad francófona?
- Prestigio y tradición a nivel mundial.
 - Costos reducidos.
 - Amplias redes de intercambio.
 - Calidad de la formación.
 - Otro ¿Cuál? _____
5. Dentro de tu carrera, consideras que aprender francés sería útil para...:
- Seguir estudios de postgrado en una universidad francófona.
 - Ampliar mis competencias de cultura general.
 - Ampliar mis competencias profesionales y disciplinarias.
 - Mejorar mi curriculum.
 - Otro ¿Cuál? _____
6. En relación con un proyecto de ir a estudiar a una universidad francófona ...
- Tengo un proyecto claro y definido.
 - He pensado en concretar un proyecto.
 - Sería una opción interesante, lo pensaré.
 - No está en mis planes por ahora.
7. ¿Tienes acceso a información acerca de becas de estudio en instituciones francófonas?
- A. Sí, a través de :
- La UMCE (DRICI).
 - Sitio web de instituciones públicas chilenas.
 - Sitio web de organismos internacionales.
 - Otro: ¿Cuál? _____
- B. No tengo acceso a esa información.
8. Si las condiciones institucionales permitieran instalar un Curso de Francés con Objetivo Universitario, ¿estarías dispuesto a seguirlo?
- Si x__ No__

